

Les Cahiers du CRASC
n° 14-2005

Centre National de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle
Programme National de Recherche : Population et Société

Eléments d'analyse urbaine Théorie et application

Coordonné par
Ammara Bekkouché

Editions **CRASC**

Déjà parus dans les éditions du CRASC :

Revue Insaniyat : n°1, n°2, n°3, n°4, n°5, n°6, n°7, n°8, n°9, n°10, n°11, n°12, n°13, n°14-15 ; n°16, n°17-18, n°19-20, n°21, n°22, n°23-24, n°24-25 (1997-2004).

Dans la collection « Ouvrage et Travaux »

- Comment on enseigne l'histoire en Algérie ?, Ed. CRASC, 1995
- Femmes et développement, Ed. CRASC, 1995
- Cultures d'entreprise, Ed. CRASC, 1997
- L'université aujourd'hui, Ed. CRASC, 1998
- Quel avenir pour l'anthropologie en Algérie ?, Ed. CRASC, 2002
- Le roman algérien de langue arabe. Lectures critiques, Ed. CRASC, 2002
- Philosophie, mémoire et institution, Ed. CRASC, 2004
- Les acteurs du développement local durable en Algérie : Comparaison Méditerranéenne, Ed. CRASC, 2004.
- Voyages extraordinaires et nouvelles agréables de Mohamed Ibn Ahmed Abu Ras El Nacer. Ed. CRASC, 2005.
- Dictionnaire des mythes algériens, Ed. CRASC, 2005.
- Sources documentaires étrangères. L'Algérie : Histoire et Société - Un autre regard - Études des archives et témoignages en Algérie et à l'étranger

Dans les cahiers du CRASC

- Cahier n°1, La socio-anthropologie ou comment repenser la méthode ?, Ed. CRASC, 2001
- Cahier n°2, Les cadres de l'industrie : Positions, rôles, trajectoires, représentations, Ed. CRASC, 2001
- Cahier n°3, Turath, Ed. CRASC, 2002
- Cahier n°4, Turath : Dossier Abdelkader Khaldi, Ed. CRASC, 2002
- Cahier n°5, Le mouvement associatif au Maghreb, Ed. CRASC, 2002
- Cahier n°6, Turath : Le dire oral : des Aurès au Moudjaïa, Ed. CRASC, 2003
- Cahier n°7, Texte littéraire : approches plurielles, Ed. CRASC, 2004
- Cahier n°8, Turath : Patrimoine immatériel. Matériaux, documents et études de cas, Ed. CRASC, 2004
- Cahier n°9, Les cadres de l'industrie : les conditions de formation d'une élite sociale moderne, Ed. CRASC, 2005
- Cahier n°10, Turath. Représentations sociales, Ed. CRASC, 2005
- Cahier n°11, Management des compétences : Communication et leadership dans l'entreprise, Ed. CRASC, 2005
- Cahier n°12, Waciny Laredj et la passion de l'écriture, Ed. CRASC, 2005
- Cahier n°13, Le mouvement associatif en Algérie : réalité et perspective, Ed. CRASC, 2005

Dans les cahiers de la Revue Insaniyat

- Cahier n°1 : Algérie : Mutations sociale et politique, Ed. CRASC, 2004

© Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, 2005

ISSN : 1112-3451

Dépôt légal : 1246-2000

Toutelle : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Prix : 150 DA

Siège : Cité Bahi Amar, Bloc A1, Es-Sénia, Oran

Adresse : B.P. 1955, Oran M'naouer, Algérie.

Tel : 213-41-41-97-83 & 213-41-41-05-88

E-mail : crasc@crasc.org

Fax : 213-41-41-97-82

Site web : <http://www.crasc.org>

Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle

Programme National de Recherche : Population et Société

Projet de recherche : Le cadre bâti en question : le cas d'Oran

Éléments d'analyse urbaine

Théorie et application

Coordonné par :

Ammara Bekkouche

Membres de l'équipe :

Kheira Feninekh

Fatima Tahraoui

Edition **CRASC**

Sommaire

Liminaire.....	7
Position du problème : connaître la ville, la comprendre et intervenir par Ammara Bekkouche.....	9
1/ L'analyse typo-morphologique	11
2/ L'analyse de la croissance urbaine.....	14
3/ L'analyse anthropologique.....	17
Exemples d'application d'analyse urbaine.....	21
1/ La Place du 1er Novembre 1954 (ex- Places d'Armes) à Oran	23
2/ Le parcellaire du lotissement de Haï M'rah à Béchar.....	33
3/ Analyse urbaine : L'habitat traditionnel à Béchar.....	47
L'architecture monumentale des années trente en Algérie : la construction des marchés ou l'analyse d'une opération d'expérimentation par Kheira Feninekh	57
1- Introduction	57
2- Présentation générale de la ville d'Oran et de ses marchés.....	58
3- Aperçu historique sur l'évolution des marchés à Oran	59
4- L'architecture monumentale des marchés de l'époque coloniale	63
5- Conclusion.....	73
Intégration des quartiers anciens dans la ville. Morphologies sociales et formes urbaines. Cas de l'Algérie par Fatima Tabraoui.....	75
1- Introduction	75
2- La médina authentique ne subsiste guère en Algérie que dans la vallée du M'Zab	78
3- L'inégalité de la prise en charge de la question des quartiers anciens a hypothéqué dans bien des cas leur survie.....	78
4- Conclusion	111

Liminaire

Ammara BEKKOUCHE

L'analyse urbaine est une démarche utilisée au cours des séances d'atelier de l'enseignement de l'architecture. Elle s'applique à la ville ou à un morceau de ville selon la difficulté et l'envergure du problème posé. Une question d'échelle et de limite a priori balise le terrain et la théorie sur le plan spatial et thématique. Les applications sont diverses selon les objectifs définis par l'analyse qui peut s'orienter soit vers l'interprétation typo-morphologique d'un espace construit, soit à développer une compréhension spécifique aux problèmes de la croissance urbaine.

Les champs d'application sont concernés par des objectifs de programmation urbaine qu'il s'agisse de l'extension ou d'intervention en milieu existant. Ils sont aussi concernés par la production de la connaissance architecturale et urbanistique par l'élaboration de typologies des formes géométriques, organisationnelles, relationnelles...

Cet abrégé sur les procédures et les intentions de l'analyse urbaine, est élaboré pour permettre aux étudiants en architecture, urbanisme et aménagement de l'espace, de mener des applications relatives aux méthodes d'analyse basées sur une vision anthropologique de la conception de l'espace. Il fournit quelques outils et techniques d'analyse urbaine selon une problématique en émergence qui consiste à intégrer les dimensions environnementales. L'approche historique de la ville est ici sollicitée. Il s'agit d'identifier des forces et des contraintes qui ont contribué à la constitution de l'espace considéré.

Les nouvelles visions dans la conception de l'espace urbain introduites par l'évolution de la pensée urbanistique, s'appuient sur

* Architecte - Enseignante / U.S.T.O, chercheur-associé au CRASC.

les domaines de l'anthropologie d'une part et de l'écologie d'autre part. Ce contexte d'actualité justifie l'élaboration de cet exposé basé sur trois expériences et modes de réflexion. Il s'agit de mettre en pratique des techniques utilisées au niveau d'une place centrale, d'une zone de lotissement, d'un quartier ou d'un équipement.

Position du problème : connaître la ville, la comprendre et intervenir.

« Lorsqu'il s'agit de transformer, de détruire et de reconstruire, on peut détruire le meilleur qu'on ignore et faire des innovations brillantes qui seront plus tard sur le plan social, la source des plus grands maux »

Ph.Chombart de Lauwe

L'évolution du processus d'intervention urbaine est passé de l'aménagement de l'espace à son ménagement. Elle relève d'une vision écologique dans la conception de la ville.

Les premières manifestations intuitives sur l'écologie urbaine se sont esquissées à partir des travaux et réflexions engagés au début du XXème siècle (E. Howard, 1898; P.Geddes, 1904; J.N.C. Forestier, 1905...). Dès lors, la notion de considération globale pour évaluer un problème ponctuel, élargit le champ disciplinaire urbain bien que les niveaux d'approches soient encore sectoriels et expérimentaux.

Les faits sont présentés en tant que phénomènes relatifs à un certain ordre économique qu'il devient impératif de réviser. Identifier les caractéristiques du processus mis en cause est donc une tentative qui se généralise dans la démarche actuelle d'appréciation des problèmes urbains. Une nouvelle manière de considérer les ressources et leur exploitation, oriente les investigations de la recherche. Les points de réflexion prennent appui sur les principes de l'écologie et les méthodes anthropologiques pour définir un autre concept du développement économique. La difficulté d'associer les caractéristiques de la préservation à celles de l'exploitation de l'espace augmente avec la pression démographique et la diversification des besoins. D'autres considérations telles que la lisibilité de la ville, la perception de l'environnement et le comportement social (K.Lynch, 1960) introduisent quelques critères d'évaluation de la structure urbaine.

La présente réflexion s'appuie sur plusieurs considérations théoriques de l'espace urbain et de ses composantes tant matérielles qu'immatérielles. Elles font part de l'implication de l'usager et du citoyen pour participer à l'effort de construction de l'espace urbain. Constats et questionnements sur les structururations des liens de communication avec l'environnement basés sur des pratiques, ont conduit à des hypothèses de travail que nous nous efforçons de reprendre pour agrémenter et poursuivre les démarches d'analyse urbaine appliquées à notre contexte. C'est ainsi qu'en accord avec Pinon P. (1992), les analyses qui nous intéressent sont celles qui repèrent l'existence ou non d'« *implications spatiales actives* » pour fournir à notre cours un exercice pertinent nécessitant la démarche historique. Les procédures de composition urbaine constituent un des fondements de la conception qualitative de l'espace et de ses relations avec l'environnement. A partir de ces concepts, la méthode d'analyse va consister à reconstituer la genèse d'un lieu pour comprendre sa logique de formation et mettre en évidence tant les principes générateurs que ceux de son évolution.

Analyser quoi ?

L'analyse urbaine concerne comme son nom l'indique l'espace urbain. Elle peut s'appliquer à différents niveaux selon :

- **L'échelle** : une construction, espace public de toute catégorie, quartier, ensemble urbain composé, fragment de territoire, cité, ville...
- **Les thèmes** : croissance urbaine, morphologie, typologie, relations voiries/parcellaire-bâti, les tracés, les limites, le découpage, la trame, un site caractéristique ou un lieu significatif, les pratiques, la structure, les phénomènes urbains, les tissus, les formes bâties.
- **Les approches** : historique, sociale, technique, paysagère, sensible...

1/ L'analyse typo-morphologique

La typologie architecturale est concernée par *l'analyse du bâti actuel à partir de ses propriétés associatives et distributives*. L'analyse passe par le classement des éléments constitutifs d'un tissu.

L'étude du parcellaire est un préalable à la construction de la typologie¹.

Le parcellaire se constitue de parcelles solidaires dans le tissu qui communiquent avec la rue mais pas entre elles. Un exemple d'étude de parcellaire est donné dans l'ouvrage de F. Boudon, A. Chastel, H. Couzy, f ; Hamon (Cf. bibliographique).

La parcelle se définit par sa taille, sa forme, son orientation, sa position dans le tissu et son occupation (type de construction). Un des intérêts de l'analyse consiste à montrer le passage de la régularité des parcelles à la diversité architecturale. Ce cas d'étude se présente par exemple dans les opérations de lotissements.

L'analyse typo-morphologique² permet de comprendre le niveau de richesse fonctionnelle d'un tissu, notamment par la diversité des solutions qu'il offre à travers un type et ses variantes. On estime en effet que le changement introduit des différences porteuses de signification. Il s'agit d'étudier les conditions d'apparition des différents types, la manière dont ils se codifient, les techniques qui les supportent et les pratiques qu'ils suggèrent afin de rendre compte de leur articulation.

Objectifs et champs de l'analyse typo-morphologique

Outre l'objectif essentiel qui est celui d'apprendre à voir, l'analyse typo-morphologique, vise à :

- Comprendre comment s'élaborent la création et la diffusion des nouveaux types architecturaux.

¹ F. Boudon, A. Chastel, H. Couzy, f ; Hamon (Cf. bibliographique).

² Pour mieux comprendre la nécessité de l'analyse typo-morphologique, se reporter aux explications données dans les ouvrages de J. Castex, P. Celeste, P. Panerai, J.Ch. Depaule, F. Boudon, A. Chastel, H. Couzy ; F. Hamon (Cf. bibliographique)

- Mettre en évidence les résistances aux modifications de la culture architecturale ainsi que la nature des ruptures (distribution, mode de vie, références, vocabulaire formel).
- Cerner le développement des types : comment ils s'établissent, se déforment, à quoi ils se réfèrent.
- Définir les caractéristiques communes et les variations d'un type.
- Mettre en rapport le type et la forme urbaine.
- Rechercher les capacités d'adaptation d'un type.

L'objet de l'analyse typo-morphologique

L'objet de l'analyse peut être un échantillon de un ou plusieurs îlots à l'intérieur d'un tissu. Le choix de l'échantillon se fait à partir de critères pertinents :

- Selon le ou les objectifs à atteindre.
- L'existence d'une documentation permettant la faisabilité de l'analyse qui consiste à confronter la recherche documentaire à celle du terrain.
- L'existence d'une documentation qui permet d'observer les phases successives de la formation du tissu ou du type analysé.
- L'échantillon peut concerner le type le plus courant ou la catégorie la plus représentée dans une ou plusieurs villes.
- L'échantillon peut concerner le type qui permet une diversité d'usages, de manière à rendre compte des variations que subit le type suivant la taille de la parcelle et sa position.

Analyser comment ?

La démarche consiste à détecter à travers des lectures graphiques successives, comment s'effectue le changement d'un type d'espace ou de construction. Qu'est ce qui change ? Le

volume ? La dimension ? Le nombre d'étages ? Le procédé constructif ? Le mode de vie ? Le style historique ? La forme géométrique ? La situation ? Le mode d'intégration ?...

La mise en évidence des transformations s'accompagne d'une recherche du sens à travers un travail sémantique et sémiologique³.

La démarche passe par :

- La collecte de l'information qui concerne documents d'archives cartographiques, travaux historiques, recueils, photographies, littérature romantique, peinture, poésie, relevés... Les lectures peuvent informer sur le contexte au cours duquel s'est effectué le changement du type.
- Le traitement de l'information qui correspond aux objectifs fixés et aux questions posées. Par exemple, l'examen de plans successifs pour l'analyse du bâti, permet de rendre compte à quel moment et comment se renouvelle le type.

Questionnement sur la nature d'un type

- Y a-t-il un type propre à une ville ?
- Quels sont les traits communs à plusieurs types ou qui apparaissent comme des invariants ?
- Qu'est-ce qui change dans la variation d'un type ?

Quelques qualifications du type

Différentes lectures permettent de saisir comment se qualifie le type par rapport au contexte qui le structure. Il peut être *usuel, courant, banal, exceptionnel, atypique, traditionnel, consacré, isolé, mitoyen...*

Quand le contexte se réfère à une époque, le type peut être *médiéval, renaissance, moderne...*

³ Voir à ce sujet dans la rubrique METHODES de la revue URBANISME/HORS SERIE n°19, juillet-août 2003, « Comment enquêter en ville et sur la ville » par Danièle Dubois et Lorenza Mondada.

2/ L'analyse de la croissance urbaine

« Bien que n'importe quel touriste reconnaisse qu'une ville, une rue ou une place puisse avoir « son atmosphère » caractéristique, c'est à peine si les architectes prennent en considération le problème du milieu ».

Christian Norberg-Schulz.

Un regain d'intérêt pour l'image de la ville anime les discours et élargit le champ sémantique des problématiques urbaines. La qualité de l'image dépend des procédures de programmation et de composition urbaines. Dans les pays développés, une prise de conscience a fait suite aux effets contestés du système économique sur lequel se fonde la logique de planification urbaine. L'émergence de la vision écologique retraduit les bases de la planification en exaltant les données de la réalité vivante et vécue. L'altération de l'image est perçue comme un indice du système en action stimulé par le profit pécuniaire. Elle suscite une nouvelle manière d'entrevoir le concept d'organisation de l'espace en réinterprétant les notions de profit et de composition urbaine (spatiale et architecturale). La réduction de la théorie « corbusienne » a conduit à une déviation de ses concepts (E.N. Bacon, 1976) et s'est illustrée par une production spatiale générant le problème de lisibilité de la ville (K. Lynch, 1960). L'Algérie, pays en quête de son organisation pour le développement, a lancé plusieurs programmes d'urbanisation après son indépendance. Le plus récent, le Plan Directeur d'Aménagement Urbain, s'appuie sur les textes de loi décrétant « une gestion économe des sols » pour « une sauvegarde des équilibres écologiques » et des « sites archéologiques et culturels » (Loi n°90-29 du 1er Décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme). En même temps, une volonté d'ordre est exprimée visant à protéger l'environnement déclaré « d'intérêt public » (décret législatif n°94-07 du 18 Mai 1994 relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte). Enfin, l'implication de la population est sollicitée pour minimiser la dégradation de

l'environnement. Les villes du littoral méditerranéen algérien possèdent d'incontestables atouts pour développer un environnement de qualité. Mais le poids démographique, occasionné par le phénomène d'attraction massive, constitue une cause de leur dégradation. Elle se traduit par d'importants programmes de construction qui imposent leur logique au détriment des potentialités du contexte. Ces programmes se concrétisent par des créations spatiales où les caractéristiques structurelles s'alignent aux objectifs d'uniformisation des types et des pratiques communautaires. L'absence de différenciation a révélé la consistance du problème de perception de l'espace dans la considération des besoins des individus. La notion de rationalité renvoie à des appréciations d'ordre immatériel, relatives au sens du bien-être et de la communication entre l'usager et l'espace. La présence d'éléments naturels selon une composition savante et harmonieuse contribue à valoriser l'atmosphère de l'espace; elle reste néanmoins, incomplète quand elle ne se rattache qu'à des objectifs ornementaux. L'attachement à l'espace par sa connaissance sensible, la communicabilité sont autant de facteurs nécessaires à sa constitution et son développement. Les paramètres non chiffrables tels que la mémoire, les significations, les interprétations symboliques, figurent parmi les éléments structurant l'espace. L'adéquation des pratiques aux composantes spatiales donne au lieu les dimensions de son unicité que sont l'identité et le caractère. L'espace se définit ainsi comme un élément de repère reconnaissable et structurant l'image de la ville.

Une orientation écologique est donnée au cours d'analyse urbaine. Elle s'appuie sur la prise en compte de l'élément végétal comme facteur important dans l'aménagement écologique de l'espace. Les actions pour améliorer l'efficacité de l'espace seraient de réduire les coûts de gestion en recourant aux avantages de la technologie et en intervenant sur les causes structurelles de la dégradation des espaces verts. Elles supposent des approches visant à établir des cohérences entre les données environnementales et les conceptions spatiales. L'enjeu écologique

se réfère aux notions d'équilibre et de satisfaction des besoins matériels et immatériels des individus.

Durant les premières phases d'élaboration du plan d'aménagement urbain, le découpage dépend des décisions des différents intervenants dans les enjeux de distribution de l'espace. Les éléments structurant les caractéristiques de l'espace considéré, sont déterminants de la qualité de son image, son évolution et ses usages. L'image que nous renvoient les réalisations de ces deux dernières décennies interpelle la réflexion pour revoir les phases décisives de l'élaboration des plans directeurs d'aménagement urbain et des plans d'occupation des sols.

Objectifs de l'analyse

L'objectif global d'une analyse de la croissance urbaine vise à s'interroger sur les qualités d'usage, de vie sociale et culturelle des espaces produits. Il s'agit d'établir des diagnostics pour prendre en compte l'environnement et participer à l'édification de formes urbaines durables en termes sociaux, écologiques et économiques.

Pour autant, plusieurs mobiles d'analyse de la croissance urbaine illustrent différentes démarches de composition :

- Reconstituer le processus d'élaboration des espaces urbanisés. Identifier les caractéristiques dynamiques du processus de développement des espaces. Cela inclut les conditions germinatives de leur apparition et les facteurs principaux influant sur leur mode de développement.
- Appuyer la nécessité de considérer les données du contexte comme des potentialités à valoriser dans les procédures de composition urbaine. Elle implique la relation entre les pratiques sociales et les facteurs historiques et environnementaux. De telles considérations influent sur la décision d'implantation et son impact sur l'évolution de l'espace.

- Contribuer au renouvellement de la démarche de projet architectural et urbain en référence à l'évolution des doctrines qui s'appuient sur le concept de développement durable.
- Questionner et matérialiser une démarche de découverte urbaine et de choix de l'aménagement.
- Apprendre à observer sur terrain et documents, à interpréter et à produire de la connaissance.
- Montrer comment les projets intègrent la morphologie urbaine.
- Développer une démarche critique vis à vis des outils traditionnels d'urbanisme.

3/ L'analyse anthropologique

Un des objectifs de l'analyse anthropologique s'intéresse à la théorie du lieu et de sa mémoire. S'attachant à rechercher son génie ou son esprit, plusieurs théories⁴ s'accordent à montrer l'importance de sa considération.

L'examen de l'évolution des composantes de l'espace urbain, en relation avec les pratiques sociales, situe la méthode d'analyse dans un cadre urbanistique sous-tendu par la pensée écologique d'une part et l'approche anthropologique d'autre part telle que formulée par Cresswell R. et Godelier M. dans leur ouvrage intitulé « Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques », F. Maspéro -1976. Il s'agit de faire une lecture des « ...tracés successifs du réseau de communication... » et « ...de la perception du mode d'occupation de l'espace ».

A partir de ces orientations, un modèle d'analyse a été élaboré confrontant plusieurs observations empiriques qui s'articulent autour de deux composantes principales :

⁴ Bacon Edmund N., Füeg Franz, Lynch K., Norbert-Schulz Ch., Robinette G.O., Von Meiss P.,... (cf. bibliographie).

1. Les procédures de la croissance urbaine notamment pour ce qui concerne la considération des potentialités et des contraintes.
2. Les usages et activités de par leur impact sur l'espace en terme d'efficacité économique qui se comprend à la communion entre les choses et les êtres.

L'observation des pratiques et des activités est effectuée directement sur le terrain. Un recueil d'informations complémentaires fait l'objet d'enquêtes auprès des institutions chargées de la gestion de la ville et des usagers.

L'analyse des informations par le traitement des données⁵.

Le traitement des données est à construire en fonction des objectifs de l'analyse et de sa nature. Les informations collectées peuvent être traitées graphiquement pour faciliter la lecture en rendant explicites des rapports, des dynamiques d'évolution, des phénomènes...

Dans le cas précis de notre exemple, il s'agit de mesurer l'impact de l'aménagement urbain en observant le devenir des espaces publics tels que les places plantées. Pour cela, une lecture parallèle de deux représentations permet d'expliquer leur évolution et d'apprécier les formes d'implication : l'une consiste à introduire les conditions de réalisation de l'espace considéré, l'autre, les usages et activités.

Le mode d'appréciation finale des conditions de réalisation d'un espace analysé peut varier selon que l'on utilise des signes chiffrés (0, 1, 2, 3...), des signes qualificatifs (0, + ou -) pour exprimer la neutralité, les aspects positifs ou négatifs. Il dépend des objectifs

⁵ La technique ici présentée, a été créée et expérimentée lors d'une démarche d'analyse anthropologique de ma thèse intitulée : Les espaces verts urbains publics. Lieux de sociabilité et éléments de composition urbaine », soutenue à l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran en 1999.

et/ou des conventions posées à priori par l'analyse.

A titre d'exemple, selon qu'une potentialité existe ou non, il sera affecté le signe 1 ou 0, étant entendu que 1 est supérieur à 0.

CONDITIONS DE REALISATION DE L'ELEMENT CONSIDERE	Non-Physiques	Appréciation		
		Significations		
		Vistas		
		Pratiques		
	Physiques	Appréciation		
		Dimensions		
		Géométrie		
		Topologie		
	Caractéristiques du type d'espace analysé	Critères d'appréciation	Potentialités	Procédures

Selon que la procédure de mise en forme soit structurante ou déstructurante, il sera affecté le signe 1 ou 0.

Différents cas peuvent se présenter :

a/ Potentialités Physiques = 1 avec Procédure de mise en forme = 1 $\Rightarrow$ Potentialité existante, procédure structurante, la condition de réalisation est positive.

b/ Potentialités Physiques = 1 avec Procédure de mise en forme = 0 $\Rightarrow$ Potentialité existante, procédure déstructurante, la condition de réalisation est négative.

c/ Potentialités Physiques = 0 avec Procédure de mise en forme = 1 $\Rightarrow$ Potentialité inexistante, procédure structurante, la condition de réalisation est positive. Il est estimé dans ce cas que la volonté de structurer un espace pour lequel les potentialités physiques sont faibles au départ, est une action positive en soit.

Quant au tableau ci-dessous, il permet l'appréciation de la valeur d'usage :

ACTIVITE ET USAGE	Appréciation globale		
	Valeur		
	Temps		
	Valeur		
	Espace		
	Caractéristiques du type d'espace considéré par l'analyse	Activités	Pratiques

Chaque paramètre est affecté d'une variable pour signifier les différences d'usage entre les espaces.

- L'estimation des pratiques se rapporte à l'existence des activités. L'adéquation concerne autant les pratiques que les activités. Son estimation se rapporte au fait que certaines activités sont nuisantes ou encombrantes. Par exemple la circulation, la concentration des transports publics ou la prolifération de kiosques de fortune sont considérées comme des pratiques non valorisantes.

Exemples d'application D'analyse urbaine

- 1/ La Place du 1^{er} Novembre 1954
(ex- Places d'Armes) à Oran.
- 2/ Le parcellaire du lotissement
de Haï M'rah à Béchar.
- 3/ L'habitat traditionnel à Béchar

1 - Identité de la structure initiale de la place du 1er Novembre.

- *Topologie.*

L'emplacement initial de la place, repéré sur les cartes de l'époque précoloniale et coloniale française, est contigu à la Porte d'Alger dite aussi Bab Essouk. Cette position est sur le trajet conduisant au château du Bey dont l'accès est à 300 mètres environ. Espace de transition majeur entre la ville et sa périphérie, il constituait une plate-forme où convergeaient les voies de l'Ouest, de l'Est et du Sud. Il mettait ainsi en relation les composants spatiaux majeurs des ensembles urbain et péri-urbain.

- *Géométrie.*

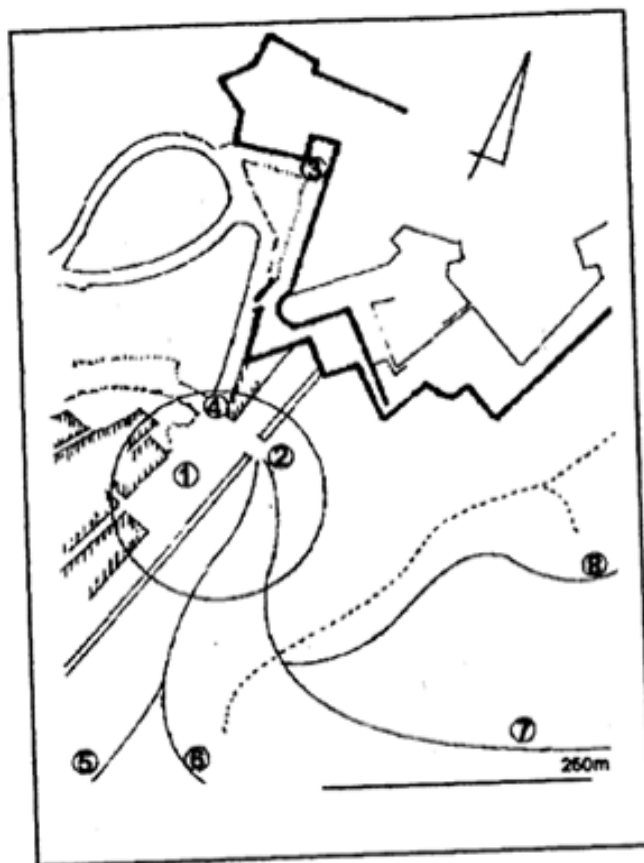
La délimitation d'une figure géométrique sur les documents examinés n'est pas évidente. Quelques indices permettent, cependant, de cerner la configuration d'une plate-forme divisée en deux parties par le mur des remparts qui la traverse du Nord au Sud. La localisation sur la «Topographie du site d'Oran» est à 75 mètres d'altitude. Elle définit les potentialités morphologiques de l'emplacement, plutôt planes à l'origine. Elles correspondent aux pertinences spatiales et fonctionnelles propres aux flux qui caractérisent les accès à la ville.

- *Dimensions.*

L'absence d'indications précises ne permet pas d'apprécier la dimension planaire initiale du site. L'estimation à partir des spécificités topologiques de l'emplacement lui attribue une importance privilégiée en rapport avec l'itinéraire emprunté par le Bey et son cortège. Elle correspond aussi aux fonctions de circulation et de passage qui mettent en relation plusieurs niveaux d'échelles :

- locale, entre la ville et sa périphérie
- régionale, par les voies de Canastel, Arzew, El Kerma,
- nationale, par les voies de Tlemcen, Mascara, Mostaganem, Alger.

Fig.1 -Topologie initiale de la Place du 1er novembre.
Dressée à partir des plans de I.Derrien et de Ramon del Valle.



Légende: ○ Le site.

- 1- Partie du site à l'intérieur de la ville.
- 2- Bab Essouk et partie du site à l'extérieur de la ville.
- 3- Accès au château.
- 4- Rue Philippe.
- 5,6,7,8- Convergence des voies venant du Sud (Tlemcen), du Sud-Est (Mascara), de l'Est (Canastel, Mostaganem, Alger).
- Lit de l'Oued Rouina.
- Limite du château.

2 - Caractère de la structure initiale de la place du 1er Novembre.

- Les pratiques

Les pratiques initiales de l'emplacement considéré se définissent relativement à l'accès principal de la ville. L'hypothèse de l'existence d'activités, trouve des réponses partielles dans les descriptions et les notations d'éléments de repère sur les cartes⁶. Ainsi, les indications telles que « porte du marché » ou « Bab Essouk » attestent de la présence d'activités quotidiennes basées sur le commerce et l'échange entre l'intérieur et l'extérieur de la ville. L'image d'un lieu de rassemblement se précise par la signalisation, dans les alentours, de commodités en rapport avec les pratiques telles que « fontaine », « grottes », « boutiques ».

Les pratiques liées au culte s'activaient à travers les rues menant de la porte de la ville à la Mosquée du Pacha et la synagogue du quartier juif, situées toutes deux à environ 200 mètres de part et d'autre de la place.

- Les vistas

Les éléments structurant les premiers plans du champ visuel de la place se constituaient de la porte de la ville, des remparts et des rues commerçantes de l'Oued Rouina. Les seconds plans sont marqués par le minaret de la Mosquée du Pacha, l'architecture du Palais du Bey avec la proéminence du « balcon de la favorite », les formes d'urbanisation sur le chemin de Canastel.

Au loin, se profilait à l'Est, la Mosquée de Sidi Mohamed el Kébir sur fond marin et, à l'Ouest, la Casbah. Une gravure de la rue de Philippe, à l'origine, permet d'apprécier les proportions de l'espace et l'intégration du végétal comme élément structurant principal.

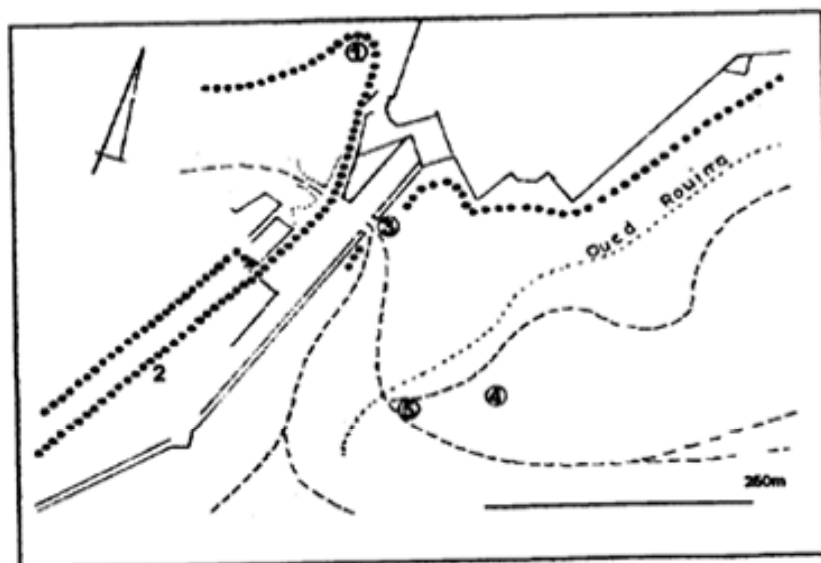
⁶ Liste des cartes et recueil de notes en annexe.

- Les significations

Le nom du lieu, à l'origine, se rattachait à la porte de la ville et à la fonction du souk. Il s'agit du marché à grande échelle, connu pour sa régularité quotidienne et l'importance de son étendue. Le lieu apparaît comme étant le centre d'espaces spécialisés chacun selon le type de marchandise commercialisée.

Les divers aspects de la centralité donnaient à l'endroit une vocation qui regroupait un ensemble de lieux où le château et les remparts, éléments exceptionnels, y symbolisaient la force du pouvoir politique et militaire de la ville.

Fig. - Quelques aspects des pratiques qui se développaient sur le site initial de la Place du 1er Novembre 1954.
Dressée à partir du plan de 1831.



Légende: 1 - Mosquée du Pacha. 2 - Synagogue. 3 - Bab Essouk. 4 - Grottes.
5 - Fontaine.

● ● ● ● Espace de commerce. Cheminement.

3 - Identité de la structure conçue.

- Topologie.

L'aménagement de la place par l'autorité coloniale procède à la démolition des remparts, l'alignement des voies vers le Sud et l'Est, et la création d'une rampe sur le lit de l'Oued Rouina en direction du port. L'importance du boulevard venant du Sud et qui rejoint la rampe au Nord, est fonction des flux créés par la relation entre les zones intérieures régionales et la France par l'intermédiaire du port. Les flux initiaux basés sur les échanges qui faisaient du lieu un espace de rassemblement, se développent sur d'autres pôles. La place, ainsi conçue, devient le centre d'apparat de la ville dont l'extension se dessine sous forme radio-concentrique.

- Géométrie.

La configuration donnée à la place correspond à une forme régulière proche du carré. Son pourtour, construit sur trois de ses côtés, est inégalement entrecoupé par les largeurs des rues qui y débouchent. Le nivellement de la partie centrale consacrée à la place définit un contour encaissé dans la pente du terrain et limité par la voie de circulation périphérique. Cette mise en forme s'établit sur les parcours qui structuraient initialement l'espace et en efface les traces. Dans la partie Sud de la place, une différence de niveaux, structurée par des soutènements, compose avec la façade principale de la mairie.

- Dimensions.

La mesure de la place est de 115 x 115 mètres et n'est pas exceptionnelle à l'échelle de la ville. Un même ordre de grandeur apparaît pour la place de l'ANP. La dimension planaire de la place s'obtient en comblant la « tête du ravin de Aïn Rouina que contourrait la route d'Arzew »⁷. Elle correspond à l'importance de la concentration

⁷ R. Lespès, op.cit.

du réseau de transport urbain qui la situe au centre de toutes les communications. La hiérarchie des voies initiales est restructurée selon une nouvelle logique d'organisation urbaine et régionale.

- Caractère de la structure conçue.

- Les pratiques.

Les pratiques de la place durant la période coloniale concernent les fonctions loisir et circulation automobile. Deux types d'activité, dont le développement sur un même espace, conduit à des rapports conflictuels où les enjeux économiques imposent leur priorité. La vocation de la place en situation de convergence oriente sa conception pour devenir un carrefour de voies de circulation et une zone de stationnement. La moitié Nord de la place est réservée à ces fonctions, tandis que la partie Sud conserve une fonction d'espace de rencontre. Un relevé des activités limitrophes de l'époque coloniale⁸ montre le caractère ludique de la place, relatif au spectacle, la consommation et la flânerie.

Les fonctions dominantes actuelles concernent le transport urbain et la circulation. Des kiosques se mêlent aux flux des usagers d'autobus de plus en plus encombrants. Parallèlement, des aménagements introduits pour l'embellissement de la place ont eu pour effet de la dégarnir de sa végétation. Ils sont révélateurs de l'absence d'implication d'usagers potentiellement concernés par le devenir de l'espace.

L'observation montre que la place sert aux petits regroupements pour la conversation, aux solitaires, aux « marginaux » et à différents jeux pour les enfants (ballon, glissade...).

Une profession prolifère et s'organise sur la place : le photographe ambulant. Conscient de l'opportunité de cette fonction, il s'entoure d'accessoires pour attirer la clientèle en incitant le besoin d'emporter un souvenir.

⁸ Relevé à partir des dossiers de permis de construire au service des archives municipales.

Les activités limitrophes n'ont pas de relation fonctionnelle avec la place. Le jardin attenant est clôturé et fermé au public; les accès à la mairie et au théâtre ne s'ouvrent qu'occasionnellement, ponctuant momentanément le temps. Les activités du cinéma et des galeries n'existent plus, l'hôtel Martinez est détruit.

Pour l'instant la restructuration de la place, mise à l'étude en même temps que le centre-ville, attend le choix décisif pour sa réalisation.

Activités caractérisant l'environnement de la Place du 1er Novembre :

1- Jardin du cercle militaire, clôturé et fermé au public. 2- Café du théâtre. 3- Commerce de tissu. 4- Café. 5- Théâtre d'Oran. 6- Hôtel de Ville. 7- Café. 8- Pharmacie. 9- Photographe.

- Les vistas.

Les transformations de la place ne conservent aucun élément remarquable des vistas précédentes. L'urbanisation du site n'intègre pas les percées visuelles sur les rues animées qui structuraient le quartier juif et celui de la Mosquée du Pacha. La disparition de la mer, en fond de scène des vistas Nord, fera suggérer aux prétendants de sa reconstitution le percement, voire la destruction du Château-Neuf (Rosalcazar)⁹. Ils n'eurent pas les arguments suffisants pour atteindre cet objectif.

- Les significations.

L'examen de la toponymie de la place durant la période coloniale montre que quatre noms lui ont été affectés en l'espace d'un siècle : Place d'Armes, Place Napoléon, Place Nationale puis Place du Maréchal Foch. Ils retracent l'histoire de France au rythme des mouvements politiques après la chute de la monarchie. On remarque qu'il n'y a pas de lien étymologique ni d'allusion à la toponymie d'origine dans la série des dénominations de la place.

⁹ R. Lépès, op.cit.

La toponymie courante actuelle utilise le nom de « Place d'Armes ». Elle n'évoque pas l'image d'un personnage lié à la colonisation et s'inscrit dans les habitudes sans attachement significatif aux pratiques d'origine. Des déformations apparaissent dans la phonétique, confirmées par quelques réponses au questionnaire où la transcription devient « Place Dames ».

Après l'Indépendance, la place prend le nom du « 1er Novembre 1954 ». Une date à retenir qui situe son importance au niveau supérieur des événements ayant marqué le processus d'accès à l'Indépendance.

Par ailleurs, le potentiel de centralité associe un ensemble de symboles représentés par les lions de la porte de la mairie, la fresque frontale du théâtre, la femme ailée de la stèle centrale et, en dernier lieu, le portrait en relief de l'Emir Abdel Kader. Ces signes évoquent les enjeux des rapports de force des différents pouvoirs. Il reste à vérifier quel rôle joue leur signification dans la structure des sentiments pour la sauvegarde et l'épanouissement de la place à l'échelle de la ville.

Appréciation du processus de constitution de la place du 1er novembre 1954

CONDITIONS DE REALISATION DE LA PLACE DU 1 ^{er} NOVEMBRE 1954.								
Caractéristiques	Physiques				Non-Physiques			
	Topologie	Géométrie	Dimensions	Tot.	Pratiques	Vistas	Significations	Tot.
Potentialités	1	1	1	3	1	1	1	3
Procédures	1	0	0	1	0	0	0	0

USAGE DE LA PLACE DU 1 ^{er} NOVEMBRE 1954					
Caractéristiques	Espace	Val	Temps	Valeur	Total
Activités	- Continuelles - Dispersées - Rares	2	Quotidiennes - Périodiques - Occasionnelles	3	12
Pratiques	- Importantes - Peu importantes - Négligeables	3	- Sans interruption - Diurnes - Momentanées	2	
	- Adéquation forte - Adéquation partielle - Adéquation faible	2			

Interprétation des données

La lecture historique du processus de formation de la Place du 1er Novembre 1954, a permis de voir que :

- L'espace à l'origine était un lieu de pratiques sociales liées à des activités commerciales diverses et à grande échelle. Lieu de rencontre des voies majeures, son organisation en souk lui assurait une animation quotidienne dont l'impact économique était favorable à la ville.

- Les composantes de l'environnement à savoir la porte principale et les remparts de la ville, les vergers de l'Oued Rouina, l'accès à la mer, la présence des mosquées et du château Rosalcazar, constituaient les potentialités physiques du site.

- Les procédures d'intervention pour la réalisation de la place, ont ignoré les potentialités structurantes du site et le contexte inhérent aux pratiques initiales.

A partir de ces données, le processus d'usage de la place aboutit à des formes d'implications spatiales dont l'impact est peu favorable à son animation : les activités commerciales environnantes sont faiblement réparties et ne répondent qu'à des besoins occasionnels (théâtre). L'activité principale liée au

transport en commun, génère une importante fréquentation par obligation et nuit à l'image de la place centrale à l'échelle de la ville. Plusieurs aménagements se sont traduits par la destruction d'arbres, se répercutant de façon négative sur l'écologie et la mémoire de la ville.

Le fait que la place ne figure pas parmi les EVUP les plus connus dans la ville, introduit des hypothèses de travail relatives à la signification et à la connaissance de l'espace.

Conclusion

La lecture historique de la place du 1^{er} Novembre 1954 à Oran, selon une analyse anthropologique a montré la genèse de sa constitution en restituant les procédures de sa mise en forme. Elle se définissait à l'origine comme un lieu de convergence et de rassemblement à caractère commercial important. Ces pratiques lui donnaient une identité particulière et lui assuraient un rôle économique favorable à la ville.

Au terme de cette analyse, il a été vu que le lieu possédait des potentialités physiques et non-physiques qui en structuraient son atmosphère et sa raison d'être. Les procédures de sa mise en forme n'ayant pas respecté ces potentialités, ont introduit d'autres types d'activités générant des usages et pratiques en rupture avec celles qui lui ont donné naissance.

Analyse urbaine : Haï M'Rah à Béchar¹⁰

Après le constat d'une impression de désordre dans l'agencement des habitations à Haï M'Rah, un quartier au centre de Béchar, s'est posé le problème, entre autre, des espaces résiduels qui en sont issus. Mal définis, sans statut clair et générateurs de conflits de voisinage, ces types d'espace suscitaient le questionnement quant à leur existence.

L'hypothèse avancée relative à la morphologie, est qu'une des explications d'une telle situation est à rechercher dans la relation entre la disposition du parcellaire et de la voirie¹¹.

Après avoir situé et limité la zone à analyser, la démarche a consisté à repérer et définir les tracés des voies (statut hiérarchique, itinéraire, géométrie), puis à reproduire la forme et la topologie des parcelles qu'elles desservent.

Il a été ainsi montré :

1/ Les ruptures dans les tracés des voies interrompant des parcours et provoquant une désorientation dans le cheminement naturel de l'observateur.

2/ L'absence d'une logique de parcellaire telle qu'établie par les pratiques urbanistiques courantes et intégrée par la théorie.

En conclusion, il a été montré l'absence de l'alignement des parcelles et d'obéissance au tracé de la voirie. Cette situation a généré des espaces résiduels de forme impropre, ce qui explique pour une part l'impression de désordre qui se dégage a priori.

¹⁰ Djebbar Karima, « Le lotissement dans la structure urbaine. Le cas de Haï M'Rah à Béchar », mémoire de magister sous la direction de Bekkouche Ammara, Institut d'architecture, Centre universitaire de Béchar, Juillet 2003.

¹¹ Elle renvoie à une autre hypothèse non traitée par l'étude : la conception du plan de lotissement ne s'est pas faite selon les règles de l'art, c'est à dire en l'absence de compétences de la maîtrise d'œuvre.

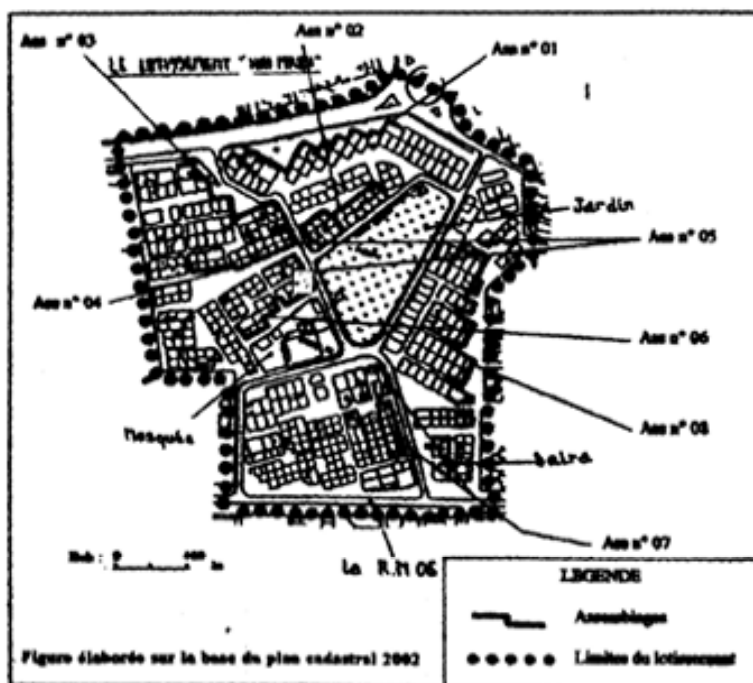
MORPHOLOGIES DU LOGEMENT PAR RAPPORT A LA VOIRIE :
LE LOGEMENT AU MILIEU CAS D'ETUDE

V.2.2/ L'ABSENCE D'ALIGNEMENT

Le principe théorique d'élaboration des lotissements qui consiste à un découpage du sol en îlots délimités par des voies de dessertes et subdivisés en lots à bâtir, se traduit par un alignement des parcelles créant les limites et les parois de l'espace public.

La lecture du plan cadastral de la ville de Béchar rend compte que l'alignement par rapport à la voirie n'est pas respecté dans les lotissements.

Fig. n° 43 REPERAGE DE QUELQUES ASSEMBLAGES NON ALIGNES PAR RAPPORT A LA VOIRIE

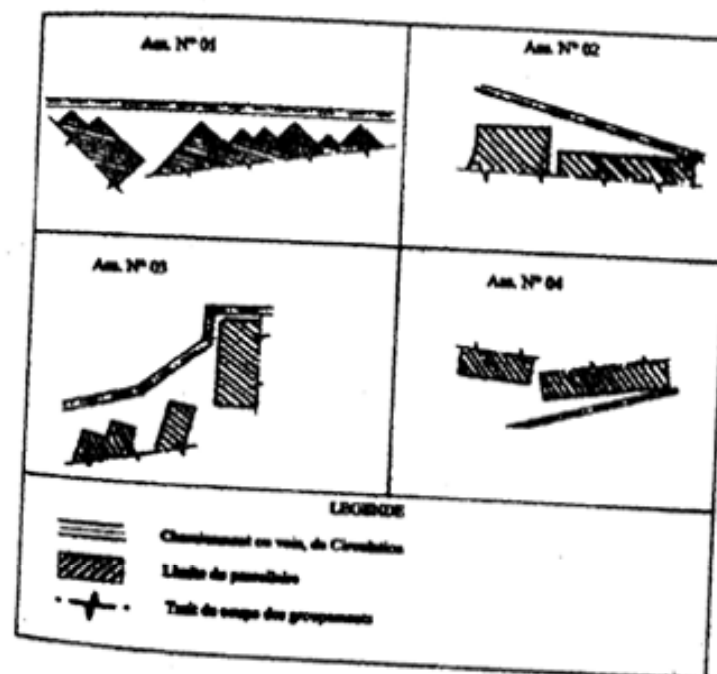


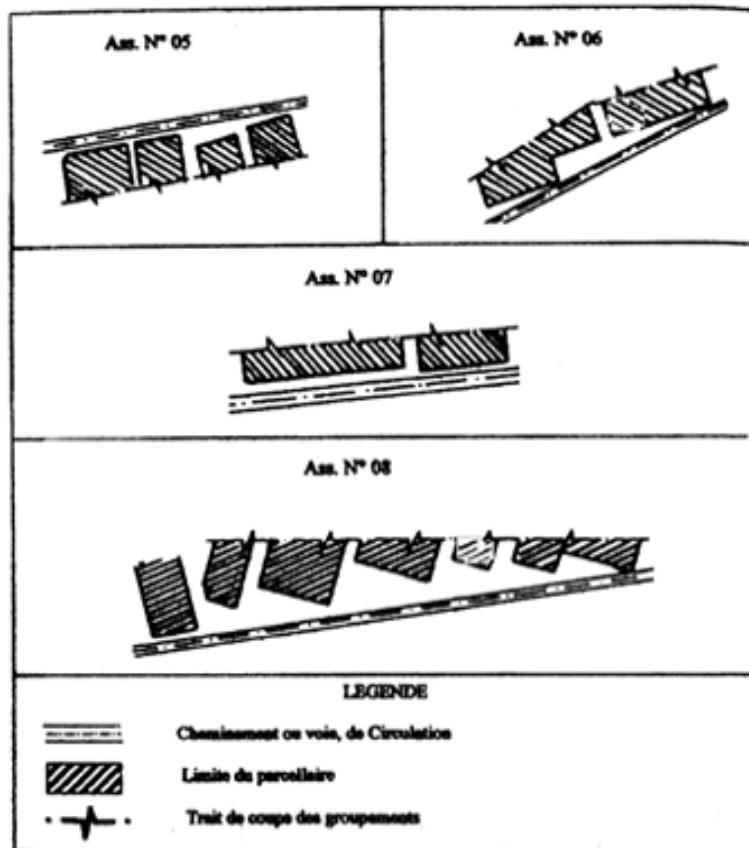
NB : Ass n°... : abréviation de fenêtre sur assemblage n°...

MONTPELIER SE LOYERAIT PAR RAPPORT A LA VILLE
LE LOYERMENT NE MEUR, CAR 1777 EN

Ces quelques assemblages qui nous ont semblé les plus représentatifs ont été choisis afin de mettre en évidence le non respect de l'alignement par rapport aux voies de dessertes.

Les figures suivantes sont les agrandissements des assemblages repérés dans la figure n° 44. Elles mettent en évidence l'absence d'alignement par rapport à la voie ainsi que la diversité des formes qui ne semblent correspondre à aucune logique d'organisation spatiale.



MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIE :
LE LOTISSEMENT HAI MRAH, CAS D'ETUDE

Ces divers assemblages, présentent parfois une implantation en dents de scie, une autre un décalage entre les blocs donnant des formes quelconques. Se sont des anomalies dans le découpage qui engendrent une délimitation mal définie de l'espace public et donc des terrains sans statut offrant à la population des opportunités d'appropriation qui sera développée par la suite dans ce chapitre.

MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIE :
LE LOTISSEMENT HAI MRAH, CAS D'ETUDE

V.2.3/ L'AMBIGUITE D'IDENTIFICATION DE L'ILOT

La tentative de repérage des îlots constituant les lotissements conformément à la définition théorique, s'avère difficile dans le site de Hai Mrah. L'observation de quelques groupements de parcelles, permet d'en rendre compte, vu leur non correspondance aux logiques urbanistiques développées par la politique des lotissements.

Fig. n° 44 REPERAGE DE DIFFERENTS GROUPEMENTS DE PARCELLES A HAI MRAH

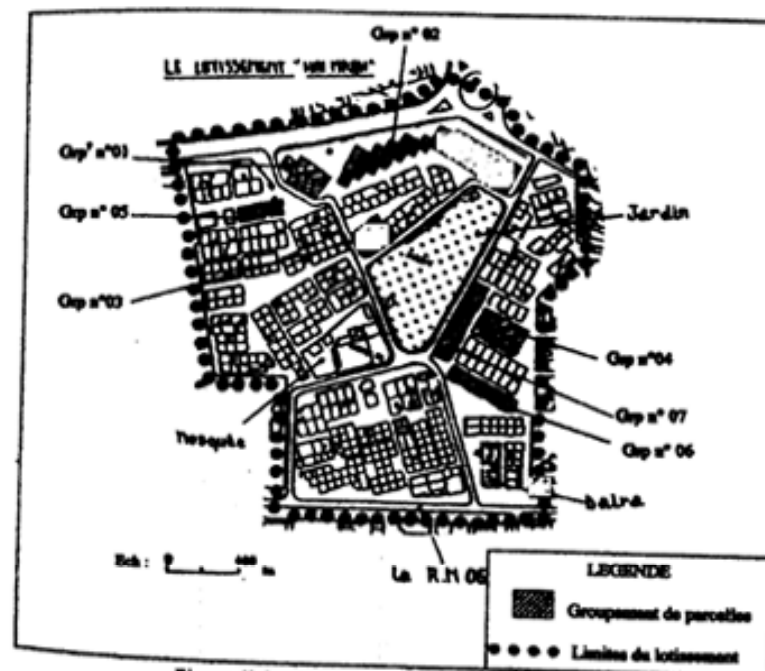


Figure élaborée sur la base du plan cadastral 2002

On constate une juxtaposition de différentes formes de groupements de parcelles, qui ne semblent pas s'organiser pour donner une forme voulue.

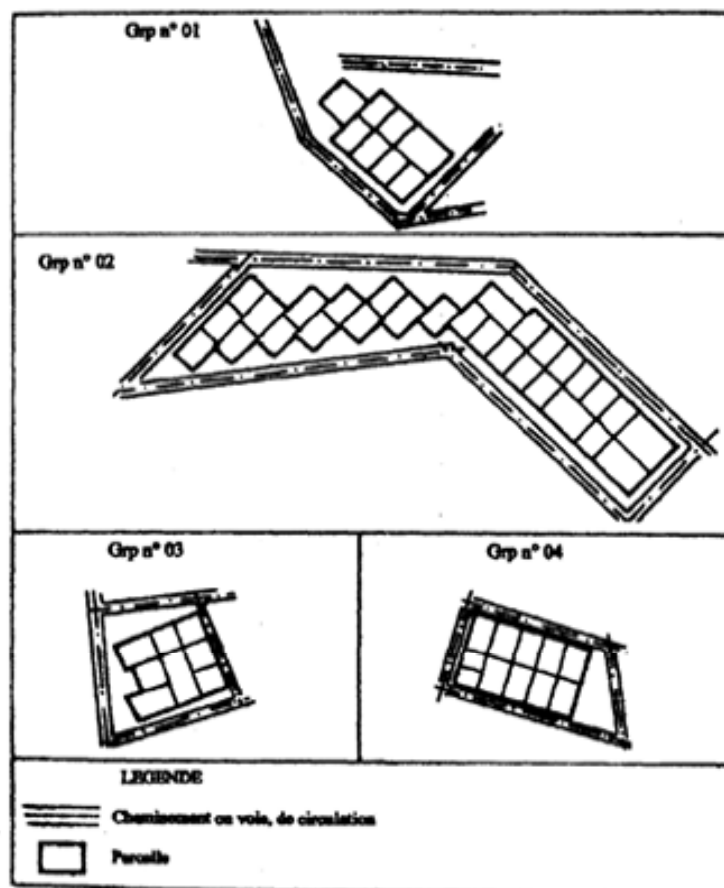
NB : Grpn°... est l'abréviation de fenêtre sur groupement de parcelles n°...

MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIE :
LE LOTISSEMENT HAÏ MRAB, CAS D'ETUDE

Ces figures mettent en évidence :

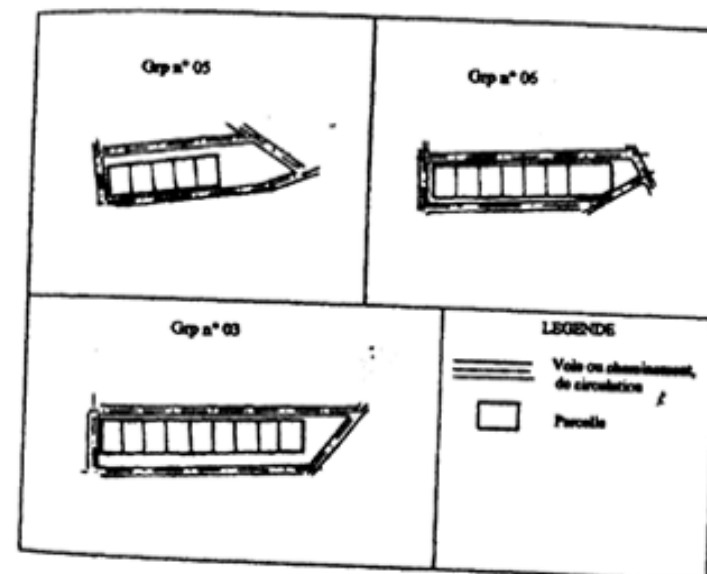
- l'absence de l'îlot défini par les voies qui le délimitent,
- la direction du parcellaire qui ne suit pas celle de la voie.

Cela est en contradiction avec les exemples de lotissements vus au chapitre III.



MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIE :
LE LOTISSEMENT HAÏ MRAB, CAS D'ETUDE

Les figures suivantes montrent l'existence de groupements linéaires à deux façades, ce qui n'est pas conforme à l'économie recherchée dans les opérations de lotissements.



Ces différents groupements sont entourés de cheminements sans que ceux-ci constituent leurs limites, ce qui est engendré par :

- le non alignement des parcelles par rapport aux voies,
- un parcellaire non conditionné par les directions des voies.

Cette non conformité avec la définition de l'îlot, a rendu difficile sa reconnaissance dans le lotissement Haï Mrab.

V.2.4/ LES DIFFERENTES FORMES DE PARCELLES ET LEURS POSITIONS PAR RAPPORT AUX VOIES

Les parcelles des lotissements de Haï Mrah se caractérisent par des formes quasi régulières. Deux types ont été relevés, le carré et le rectangle. Le nombre total des parcelles s'élève à 483 dont 188 rectangulaires et 295 carrées. Cette manière de découpage en parcelles carrées, se distingue des formes rectangulaires les plus courantes dans les procédures de lotissement.

Fig n° 45 FORME ET POSITION DE LA PARCELLE : REPERAGE DES DIFFERENTS GROUPEMENTS CHOISIS A HAI MRAH

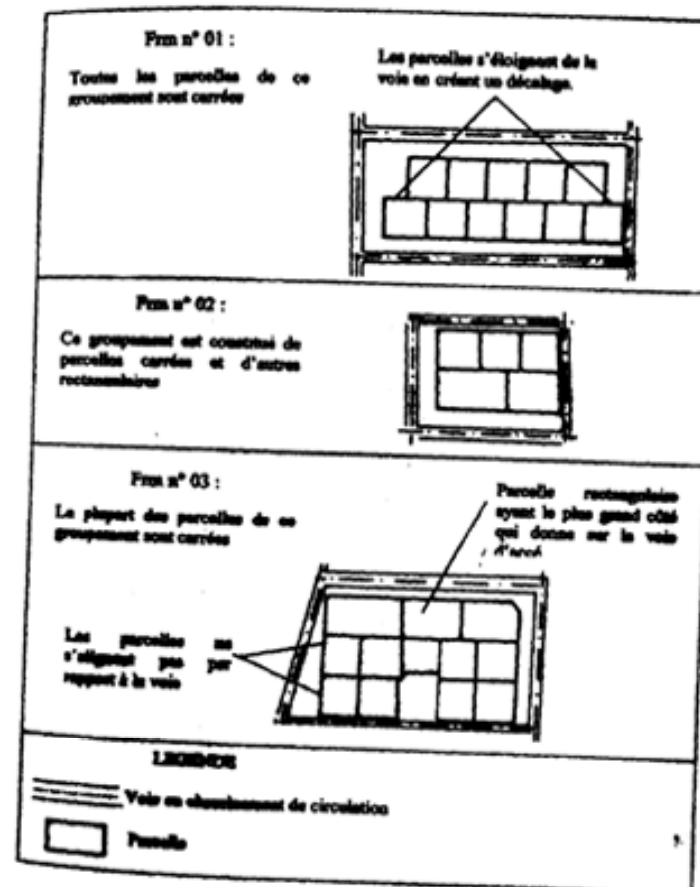


Figure échantillonnée sur la base du plan cadastral 2002

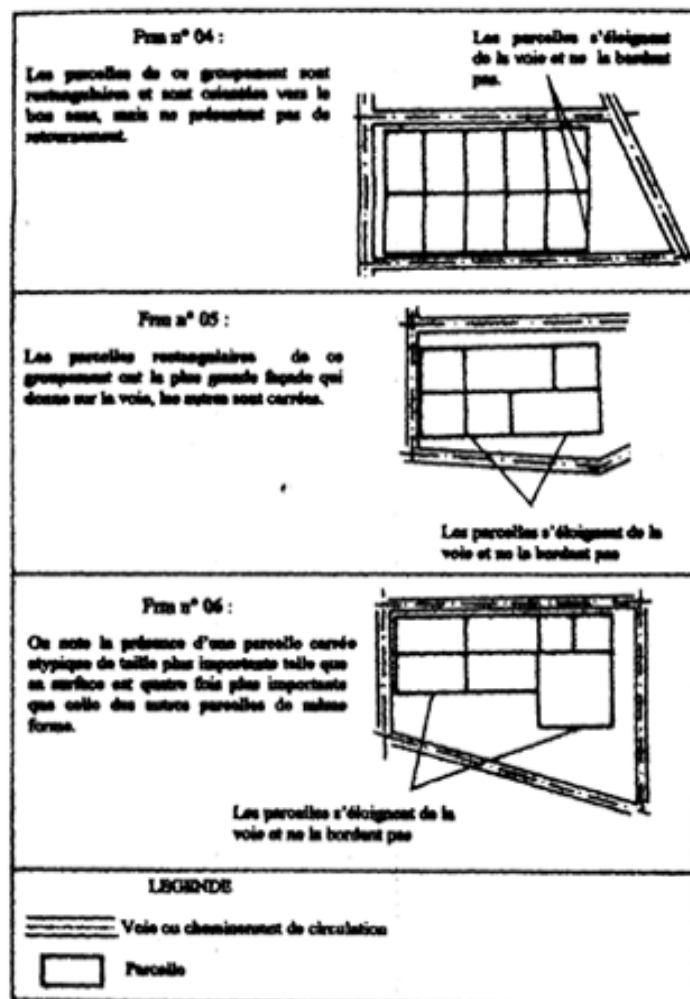
MB : Pm, abréviation du suffixe sur le groupement de parcelles n°...

MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIE : LE LOTISSEMENT HAI MRAH, CAS D'ETUDE

L'échantillon choisi représente les groupements rassemblant les différents types et positions, de parcelles constituant le lotissement.



MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIRIE :
LE LOTISSEMENT HAI MRAH, CAS D'ETUDE



La régularité de la forme de la parcelle à Hai Mrah, découle d'un découpage non conditionné par les directions de la voirie.

MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIRIE :
LE LOTISSEMENT HAI MRAH, CAS D'ETUDE

V.2.5/ LES DIFFERENTES FORMES D'ESPACES RESIDUELS

L'absence d'alignement a donné naissance à des espaces résiduels qui ont engendré :

- un espace public et des voies mal définies et ambiguës,
- une appropriation par les citoyens des espaces extérieurs résiduels.

Des différentes implantations en décalage par rapport aux voies, découlent diverses formes d'espaces résiduels que nous allons voir à travers quelques exemples choisis, représentant les types les plus courants.

Fig n° 46 REPERAGE DES ESPACES RESIDUELS ENGENDRES A HAI MRAH

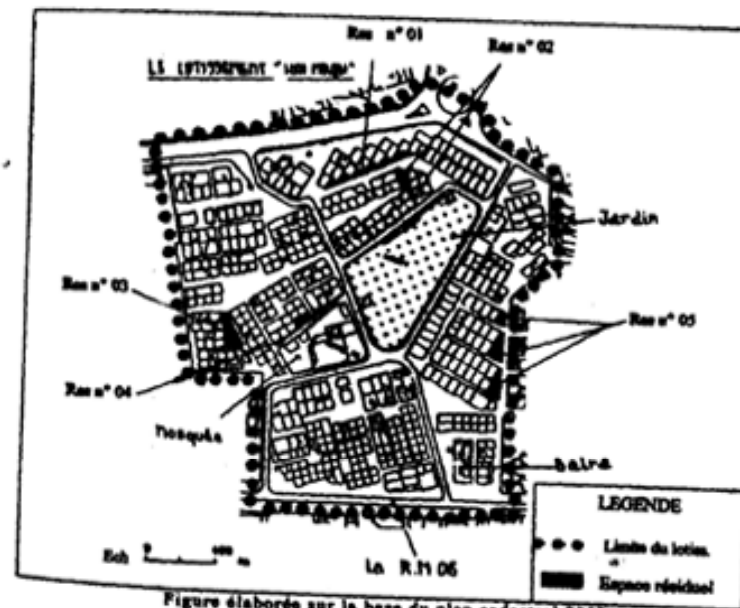
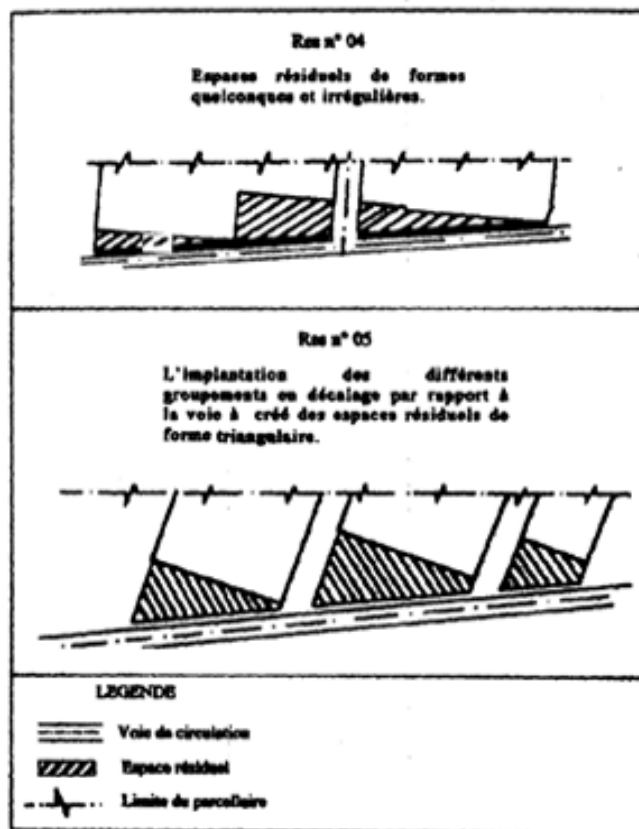


Figure élaborée sur la base du plan cadastral 2002

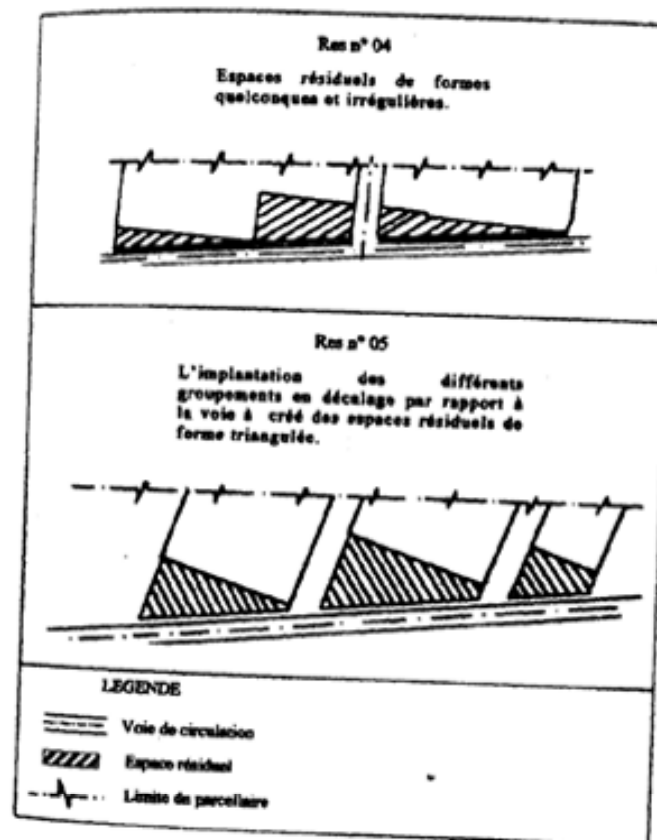
KB : Res n°..., abréviation sur fenêtre sur l'espace résiduel n°....

MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIE:
LE LOTISSEMENT MAI MIRAL, CAS D'ETUDE



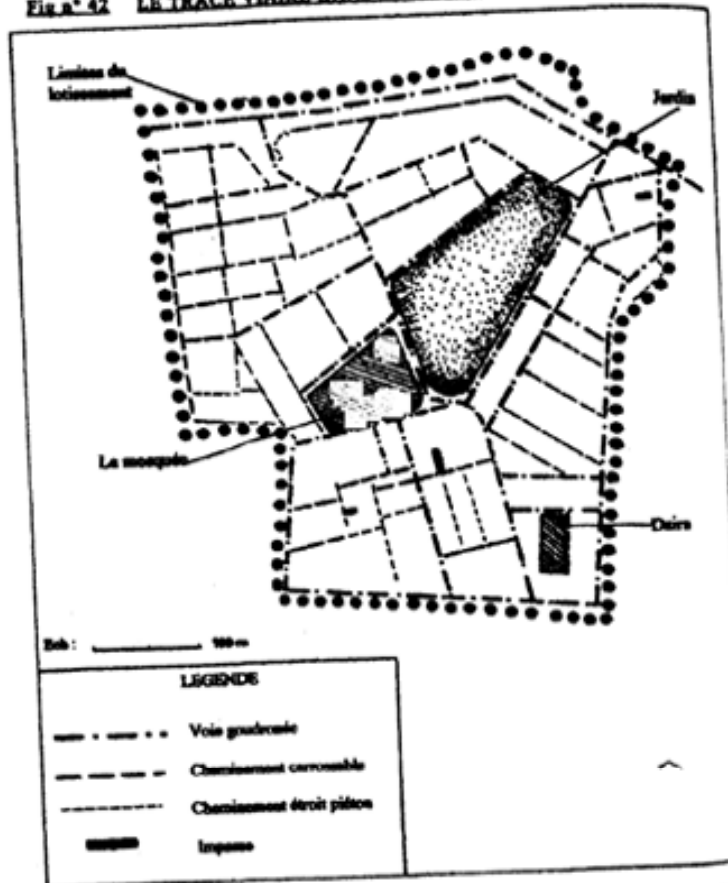
Cette multitude de formes d'espaces résiduels, est le résultat d'une implantation anarchique. Elle explique l'impression de désordre qui règne dans ce quartier.

MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIE:
LE LOTISSEMENT MAI MIRAL, CAS D'ETUDE



Cette multitude de formes d'espaces résiduels, est le résultat d'une implantation anarchique. Elle explique l'impression de désordre qui règne dans ce quartier.

Fig. n° 42 LE TRACÉ VIAIRE DANS LE LOTISSEMENT HALMRAH



Tracé élaboré à partir du plan cadastral actualisé 2002 au 1/500 et enquête de terrain, avril 2002.

Analyse urbaine : L'habitat traditionnel à Béchar¹²

La problématique développée par ce cas d'étude se rattache aux nouveaux modes de construction observés à Béchar et qui ne répondent pas aux besoins de la société concernée. L'objectif de l'analyse vise à montrer, sur la base d'un quartier traditionnel, ce qui le caractérise des points de vue fonctionnel et architectural.

L'hypothèse met en relation les pratiques domestiques aux particularités morphologiques à partir de la notion de « l'habiter » et selon la définition de Haumond H. et Raymond A. : « L'habiter est le produit de l'habitant et s'élabore en référence à des modèles culturels qui impliquent à la fois une pratique et une symbolique qui concernent la sociabilité, l'organisation familiale, les rôles et une série d'oppositions. »¹³

L'implication d'une lecture du tissu traditionnel justifie une analyse typo-morphologique du parcellaire et des formes des différents espaces de la maison. Elle est ensuite mise en rapport avec les pratiques habitantes quotidiennes intégrant l'appropriation et l'usage de l'espace.

Ont ainsi été révélés quelques principes d'organisation de la maison traditionnelle à Béchar et les modes de structuration des éléments qui la composent.

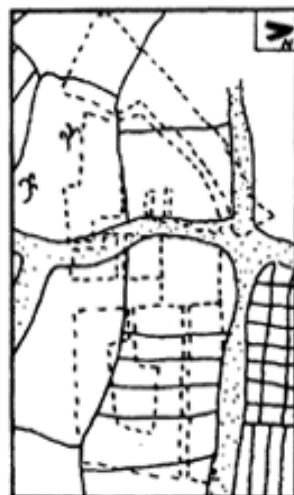
En conclusion, sont apparus quelques concepts majeurs d'organisation culturelle et spatiale, relatifs aux théories de la polarité, la centralité, la hiérarchie, la ségrégation, l'itinéraire initiatique à l'intérieur de la maison ainsi que toutes les formes d'utilisation au rythme des saisons.

¹² Bousnina Monia, « Caractéristiques et particularités de l'habitation saharienne traditionnelle à Béchar », mémoire de magister sous la direction de Bekkouche Ammara, Institut d'architecture, Centre universitaire de Béchar, Janvier 2004.

¹³ Cités par Thyssen Xavier in « Des manières d'habiter le Sahel tunisien », Editions du CNRS, Cahiers du CRESM, 1983.

Caractéristiques de l'habitation traditionnelle au quartier de Ksar

Figure n°2 : PARCELLAIRE en 1961



LEGENDE :

- Limites du bâti en 1998
- Jardins du Ksar
- Plots

0 10 50m

Echelle :

Figure établie par la superposition des cartes :

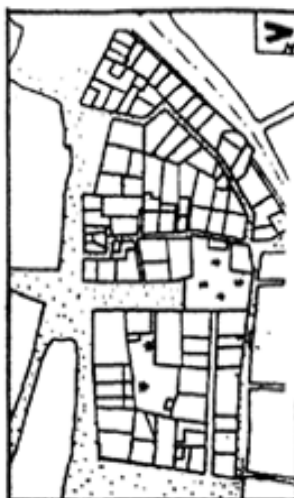
- « Reconstitution spatiale » Ech: 1/10.000 PCD 1961

- P.O.S = Berges de l'Oued » Ech: 1/10.000 Bechar 1998

En 1961, la zone étudiée est constituée de terrains agricoles (jardins du Ksar) traversés de pistes.

En 1998, les terrains ont été bâtis. On distingue un parcellaire très dense, où subsistent des traces des jardins.

Figure n°3 : PARCELLAIRE en 1998



LEGENDE :

- Parcelles bâties
- Vestiges des jardins
- Rueilles (r'gougs)
- Voie mécanique

0 10 50m

Echelle :

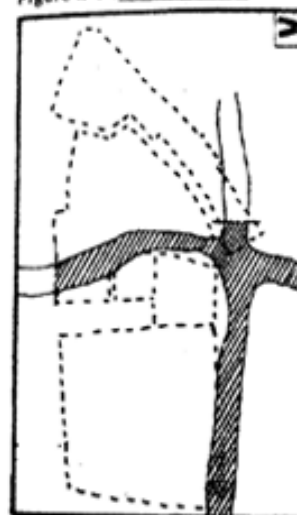
Figure établie sur la base de la carte :

- P.O.S = Berges de l'Oued »

Caractéristiques de l'habitation traditionnelle au quartier de Ksar

Pour illustrer nos remarques nous avons établi les schémas suivants :

Figure n°5 : VOIRIE en 1961



LEGENDE :

- Fragment en 1998
- Anciennes pistes

0 10 50m

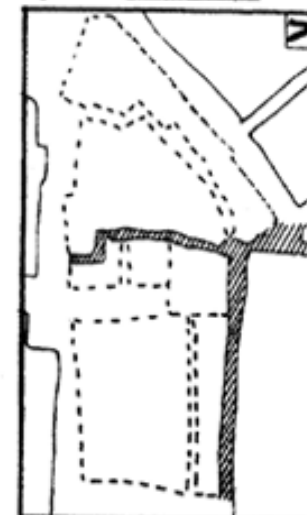
Echelle :

Figure établie par la superposition des cartes :

- « Reconstitution spatiale » Ech: 1/10.000 PCD 1961

- P.O.S = Berges de l'Oued » Ech: 1/10.000 Bechar 1998

Figure n°6 : VOIRIE en 1998



LEGENDE :

- Fragment en 1998
- Voies de circulation

0 10 50m

Echelle :

Figure établie sur la base de la carte :

- P.O.S = Berges de l'Oued »

Par la comparaison entre les figures 4 et 5, nous supposons que l'ancienne piste qui traversait le fragment horizontalement est devenue une ruelle piétonne visible sur la fig 5. Tandis que celle qui le longeait verticalement à droite s'est transformée en chemin carrossable. Il apparaît aussi aux deux époques, un croisement de voies qui a subi quelques transformations mais dont la trace demeure néanmoins.

Figure n°13: OCCUPATION DES PARCELLES



Figure élaborée sur la base de :
- P.O.S « Berges de l'Oued » Ech: 1/ 10 000 source : URBAT Béchar 1998
- Enquête sur terrain menée au cours du mois de Mars 2000.

Au cours de cette partie de l'analyse six types d'occupation de parcelles, classés en quatre catégories ont été recensés (voir p.61):

- La parcelle avec cour avec un « espace de centralité »
- La parcelle avec cour sans « espace de centralité »
- La parcelle sans cour avec un « espace de centralité »
- La parcelle sans cour ni « espace de centralité »

3.3.4.2. ETAT DU BATI DES ILOTS A ET B

Figure n°26: DYNAMIQUE DES CONSTRUCTIONS

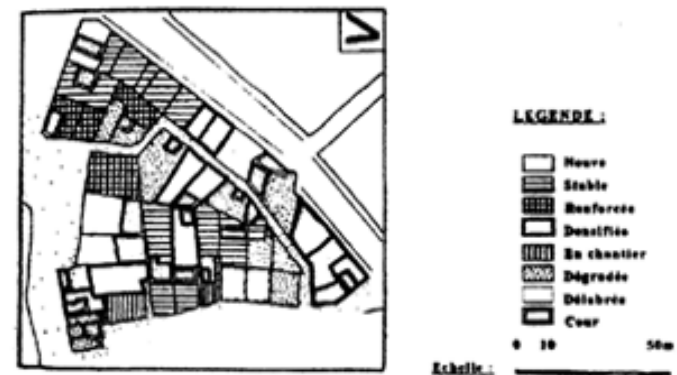


Figure élaborée sur la base de :
- P.O.S « Berges de l'Oued » Ech: 1/ 10 000 source : URBAT Béchar 1998
- Enquête sur terrain menée au cours du mois de Mars 2000.

L'observation montre que les constructions situées dans l'ilot A sont les plus anciennes. Il compte beaucoup plus d'habitations dégradées, délabrées et densifiées que l'ilot B.

3.3.4.3. SYSTEME CONSTRUCTIF

Figure n°27. SYSTEME CONSTRUCTIF DES ILOTS A ET B

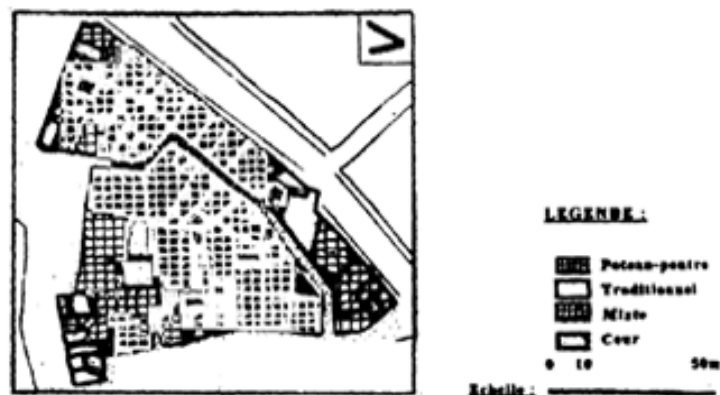


Figure élaborée sur la base de :

- P.O.S « Berges de l'Oued » Ech: 1/ 10 000 source : URBAT Béchar 1998
- Enquête sur terrain menée au cours du mois de Mars 2000.

Le système constructif mixte est le plus répandu puisqu'il concerne les constructions renforcées, aussi bien les plus anciennes (Ilot B) que les constructions à l'état stable (Ilot A).

Alors que les habitations neuves sont réalisées en poteau-poutre

La figure suivante illustre et localise les différents types d'habitations :

Figure n°38. LOCALISATION DES TYPES D'HABITATIONS

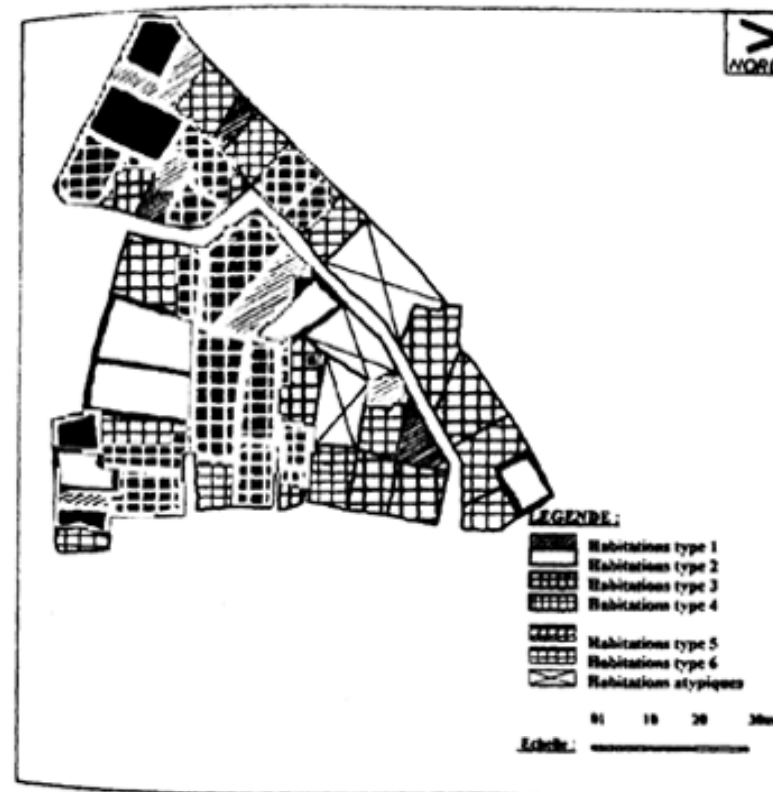


Figure élaborée sur la base de :

- P.O.S « Berges de l'Oued » Ech: 1/ 10 000 source : URBAT Béchar 1998
- Enquête sur terrain menée au cours du mois de Mars 2000 et les types tels que définis précédemment.

Eléments de bibliographie

- Bacon Edmund N., « Design of cities », Penguin Books- 1976.
 Benevolo L., « Histoire de la ville », Ed. Parenthèses- 1983
 Bourdieu P., Sayad A., « Le déracinement », les Editions de Minuit- 1964.
 Breese G., « Urbanisation et Tradition », les Editions Inter- Nationales- 1964
 Chermayeff & Alexander, « Intimité et vie communautaire »- 1963
 Choay F., Merlin P., « Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement », PUF- 1988
 Chombart de Lauwe P.H., « Des hommes et des villes, Payot- 1963.
 Dajoz R., « Précis d'écologie », Gauthiers- Villars- 1978.
 Deraime S., « Economie et Environnement », Le Monde Editions, Marabout- 1993
 Füg Franz, « Les bienfaits du temps », Presses Polytechniques Romandes.
 Gaudin J.P., « Desseins de villes », L'harmattan- 1991
 Gehl Jan, « Life between buildings », VNR Cie- 1986
 Krier R., « L'espace de la ville », Théorie et Pratique- 1975
 Lacaze J.P., « Aménager sa ville », Ed. du Moniteur- 1987
 Lattes R., « Pour une autre croissance » Seuil- 1972
 Lefebvre H., « La production de l'espace », Anthropos- 1981
 Lefebvre H., « Le droit à la ville », Point- 1974
 Lynch K., « L'image de la cité », Dunod, 1960
 Lynch K., « Voir et planifier », Dunod, 1976
 Neuray G., « Des paysages. Pour qui ? Pourquoi ? Comment ? », Presses Agronomiques de Gembloux- 1982
 Norbert- Schulz Ch., « Genius Loci », 1981
 Ostrowski V., « L'urbanisme contemporain », CRU- 1968
 Parfait F., « La planification urbaine. Abili ou espoir ? », Eyrolles- 1973
 Pinon P., « Composition urbaine », Services Techniques de l'Urbanisme- 1992
 Ragon M., « Les erreurs monumentales », Collection Ibert J.C.

- Renard V., « Plans d'urbanisme et justice foncière », PUF- 1980
 Robinette G.O., « Plants, People & Environmental quality », Washington D.C. National Park Services- 1972
 Sachs L., « Economie et Ecologie », Les Encyclopédie du Savoir- 1976
 Stoffaës Ch., « L'économie face à l'écologie », Coédition La Découverte/ La Documentation Française, Collection Cahiers Libres, 1993
 Tabet Aoeul Mahi, « Développement durable et stratégie », IHFR- 1994
 Unwin R., « L'étude pratique des plans des villes », Ed. L'Equerre- 1981
 Von Meiss P., « De la forme au lieu », Presses Polytechniques et Universitaires, Romandes, 1993
 Von Bertalanffy L., « Théorie générale des systèmes », Dunod, 1973

Orientations méthodologiques.

- Cresswell R., Godelier M., « Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques », F. Maspéro- 1976
 Mucchielli A., « L'analyse phénoménologique et structurale en sciences humaines », PUF- 1983
 Quivy R., Van Campenhoudt L., « Manuel de recherche en sciences sociales », Dunod, 1988
 J. Castex, P., Celestes, Ph. Panarai, « Lecture d'une ville. Versailles » Ed. Moniteur, 1980
 J. Castex, J. Ch. Depaule, Ph. Panarai, « Formes urbaines. De l'ilot à la barre », Dunod, 1977
 F. Boudon, A.Chastel, H. Couzy, F. Hamon, « Système de l'architecture urbaine. Le quartier des Halles à Paris », CNRS, 1977
 M.& C. Duplay, « Méthode illustrée de création architecturale », Dunod, 1980.
 Ch. Devillers, « Typologie de l'habitat et morphologie urbaine », in AA N° 174, Juillet-Août 1974.

L'architecture monumentale des années trente en Algérie : la construction des marchés ou l'analyse d'une opération d'expérimentation.

*Kbeira FENINEKH**

Introduction :

La fin du XX^e siècle est marquée par le développement d'une architecture monumentale et des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC). Dans ce contexte émergent des grandes œuvres de styles et d'intentions différentes illustrant un événement (stade) une architecture du président (le sanctuaire des Martyrs à Alger) du Prince (la Grande Mosquée de Casablanca). Tous ces édifices s'imposent par leur originalité, leur volumétrie et leur monumentalité, marquant la fin d'une ère (mouvement moderne...) et ouvrant de nouveaux débats sur l'architecture monumentale dans la ville.

Que représentent ces nouveaux projets, ces nouvelles tendances architecturales ?

En outre, quelle symbolique politique attribue l'Etat à la restauration d'édifices prestigieux légués à la postérité (palais, mosquées, églises,...) et plus encore aux constructions ambitieuses contemporaines (stades, musées...) ?

Les constructions en dur ont-elles encore une place ? Sont-elles d'actualité face au déferlement des images virtuelles ?

Enfin, le moment est-il venu de jeter un regard critique sur les diverses facettes de la monumentalisation en cours de l'espace public ?

* Architecte-urbaniste, département d'Architecture, U.S.T. Oran / chercheur-associé au CRASC.

Les axes proposés à l'analyse se rapportent à la problématique du monument (histoire contemporaine) et à son rôle dans la (re) construction d'une symbolique collective (locale, nationale, internationale), dans un contexte de mondialisation et de développement des N.T.I.C.

L'objet de cette analyse est d'évoquer une étape décisive dans l'évolution de la conception d'un espace commercial, le marché dans la ville d'Oran, durant la colonisation française. L'architecture monumentale qui le caractérise était, nous semble-t-il, un ferment du développement, une valeur politique et médiatique, un moyen de domination.

Nous présentons ici les initiatives de cette monumentalité lancées par l'administration française dès 1835 dans le cadre de sa politique de colonisation, mais nous examinons en amont l'état de fait de l'espace commercial dans la société pré coloniale. Par la même, une lecture des marchés couverts, permettra de déduire quelques enseignements quant à l'architecture d'une société.

La plupart des marchés couverts de la ville d'Oran sont hérités de la période coloniale : le marché Michelet, le marché du Plateau Saint Michel, les Halles Centrales...

Ce sont de grandes structures qui se distinguent par l'utilisation de coques, de formes modernes, de poutres en arc de grandes portées en béton. Devant de telles manifestations de style, la question se pose de savoir quels en étaient les motifs ?

Présentation générale de la ville d'Oran et de ses marchés

Oran est une ville méditerranéenne, la capitale de l'ouest algérien et un pôle d'échange important où le commerce constitue la fonction principale et les marchés jouent le rôle de régulateurs économiques.

L'occupation du sol à Oran est à dominante urbaine. La forme générale de la ville est radio - concentrique structurée par un ensemble de radiales qui relient les zones Ouest aux zones Est et des pénétrantes assurant les liaisons avec le reste du territoire.

L'extension en cours se poursuit principalement vers l'Est de la ville.

Aperçu historique sur l'évolution des marchés à Oran

Entre le XVI^{ème} et le XVIII^{ème} siècle, les places urbaines de la ville faisaient office de marchés, (Place de la Perle où se tenait le marché principal¹, place du quartier de la Marine et la Place aux Herbes). La deuxième période de l'occupation Turque (1791-1830), la ville a connu des transformations dues à l'état de ruine suite au tremblement de terre de la nuit du 8 au 9 octobre 1790. Parmi ces transformations, et aux marchés existants va s'ajouter le marché du quartier israélite qui est une place urbaine (Place Blandan), prévue pour un marché en plein air.

En 1831, Oran est occupée par les français et à cette date « il n'existait aucun marché couvert, pas plus que dans aucune cité de la régence »². Cette désignation de "Marché couvert" : donnée dans la citation de R. LESPES, annonce l'introduction d'une nouvelle conception de l'espace marché.

Suite à l'augmentation de la densité de population de la ville (par l'arrivée des européens), de nouvelles transformations sont apportées à la ville et à ses marchés. On compte, en 1837, sept marchés dans la ville d'Oran, tous en plein air sauf une "halle" pour le mesurage des grains et des huiles, construite après 1830. Cette construction marque le début de l'apparition du marché couvert dans la ville d'Oran.

En 1839, un second marché pour le charbon de bois est créé place de l'Hôpital, construit en 1840 et un marché pour les bestiaux avec quelques abris en planches près de la porte Napoléon.

¹ Henri - Léon FEY, Histoire d'Oran, avant, pendant et après la domination espagnole, Ed : Adolphe Perrier, 1858, p. 224.

² René LESPES, Oran, étude de géographie et d'histoire urbaine, Coll. Du centenaire d'Algérie : 1830-1930, p. 365.

Les axes proposés à l'analyse se rapportent à la problématique du monument (histoire contemporaine) et à son rôle dans la (re) construction d'une symbolique collective (locale, nationale, internationale), dans un contexte de mondialisation et de développement des N.T.I.C.

L'objet de cette analyse est d'évoquer une étape décisive dans l'évolution de la conception d'un espace commercial, le marché dans la ville d'Oran, durant la colonisation française. L'architecture monumentale qui le caractérise était, nous semble-t-il, un ferment du développement, une valeur politique et médiatique, un moyen de domination.

Nous présentons ici les initiatives de cette monumentalité lancées par l'administration française dès 1835 dans le cadre de sa politique de colonisation, mais nous examinons en amont l'état de fait de l'espace commercial dans la société pré coloniale. Par la même, une lecture des marchés couverts, permettra de déduire quelques enseignements quant à l'architecture d'une société.

La plupart des marchés couverts de la ville d'Oran sont hérités de la période coloniale : le marché Michelet, le marché du Plateau Saint Michel, les Halles Centrales...

Ce sont de grandes structures qui se distinguent par l'utilisation de coques, de formes modernes, de poutres en arc de grandes portées en béton. Devant de telles manifestations de style, la question se pose de savoir quels en étaient les motifs ?

Présentation générale de la ville d'Oran et de ses marchés

Oran est une ville méditerranéenne, la capitale de l'ouest algérien et un pôle d'échange important où le commerce constitue la fonction principale et les marchés jouent le rôle de régulateurs économiques.

L'occupation du sol à Oran est à dominante urbaine. La forme générale de la ville est radio - concentrique structurée par un ensemble de radiales qui relient les zones Ouest aux zones Est et des pénétrantes assurant les liaisons avec le reste du territoire.

L'extension en cours se poursuit principalement vers l'Est de la ville.

Aperçu historique sur l'évolution des marchés à Oran

Entre le XVI^{ème} et le XVIII^{ème} siècle, les places urbaines de la ville faisaient office de marchés, (Place de la Perle où se tenait le marché principal¹, place du quartier de la Marine et la Place aux Herbes). La deuxième période de l'occupation Turque (1791-1830), la ville a connu des transformations dues à l'état de ruine suite au tremblement de terre de la nuit du 8 au 9 octobre 1790. Parmi ces transformations, et aux marchés existants va s'ajouter le marché du quartier israélite qui est une place urbaine (Place Blandan), prévue pour un marché en plein air.

En 1831, Oran est occupée par les français et à cette date « *il n'existait aucun marché couvert, pas plus que dans aucune cité de la régence* »². Cette désignation de "Marché couvert" : donnée dans la citation de R. LESPES, annonce l'introduction d'une nouvelle conception de l'espace marché.

Suite à l'augmentation de la densité de population de la ville (par l'arrivée des européens), de nouvelles transformations sont apportées à la ville et à ses marchés. On compte, en 1837, sept marchés dans la ville d'Oran, *tous en plein air* sauf une "halle" pour le mesurage des grains et des huiles, construite après 1830. Cette construction marque le début de l'apparition du marché couvert dans la ville d'Oran.

En 1839, un second marché pour le charbon de bois est créé place de l'Hôpital, construit en 1840 et un marché pour les bestiaux avec quelques abris en planches près de la porte Napoléon.

¹ Henri - Léon FEY, Histoire d'Oran, avant, pendant et après la domination espagnole, Ed : Adolphe Petrier, 1858, p. 224.

² René LESPES, Oran, étude de géographie et d'histoire urbaine, Coll. Du centenaire d'Algérie : 1830-1930, p. 365.

En 1844, sur la Place Oudinot est ouvert un marché aux grains et aux légumes sur un emplacement occupé auparavant par les écuries du train³

A l'image des villes européennes, la municipalité française tente de faire d'Oran, une des villes européennes de son époque. Ceci se traduit par des opérations de voirie, des travaux du réseau d'assainissement, l'organisation du tissu urbain au tracé géométrique, l'adoption d'un urbanisme d'îlot et des réalisations de plus en plus importantes.

Le 5 Juin 1845, inauguration « *enfin* »⁴ du premier marché « *abrité* » (c'est à dire couvert) appelé « *parallélogramme couvert* », situé à la Place d'Orléans. Le « *parallélogramme* » annonce le modèle à partir duquel vont se réaliser les marchés couverts durant la période coloniale. Ce parallélogramme est un grand marché couvert aux fruits et légumes annexé d'une poissonnerie.

En 1867, après l'adoption du plan d'alignement définitif de la ville nouvelle, il a été décidé la construction d'un marché couvert où une activité marchande en plein air est autorisée (marché « *volant* »)⁵ sur cet emplacement (en face de l'église du Saint Esprit), mais, il s'agit d'un « *emplacement qui soulève des critiques* »⁶ de fait que le principal marché de la ville doit se situer dans un lieu plus grand et plus important. Et jusqu'en 1880, les travaux n'ont pas encore commencé.

En 1871, se construit un marché couvert sur la Place Bastrana qui servait déjà de marché « *volant* ». Ce marché « *devait devenir le*

principal de la ville d'Oran et faire fonction, insuffisamment d'ailleurs, de Halles centrales »⁷. La place Bastrana a donc, elle aussi, été le support de la pratique du marché avant que le marché couvert n'y soit construit.

De 1881 à 1920, la ville s'étend sur le Plateau de Karguentah autour de la Place Napoléon qui faisait fonction, en 1837, de place de marché. De nouveaux quartiers apparaissent où des marchés sont projetés en 1910. Des marchés couverts sont prévus pour le Village Nègre, dans le quartier israélite, dans le quartier Neuf, à Eckmühl, mais rien n'est encore réalisé.

Depuis les années 1920, jusqu'aux années 1950, les quartiers périphériques (Gambetta, St Eugène, Boulanger et Delmonte) sont dotés de marchés. Il s'agit encore de marchés de forme foraine.

Les autres quartiers (Lamur, Médina Djedida, Eckmühl, les Nouveaux Quartiers) comprennent des marchés qui ne sont pas encore tous, construits. L'activité marchande se déroulant sur des espaces extérieurs.

Les marchés sont répartis dans les quartiers de Gambetta, Saint Eugène, Delmonte, Lamur et Eckmühl. Si l'ensemble de ces marchés n'est pas construit, il se présente sous forme foraine et se pratique sur des trottoirs, des terrains vagues ou des places.

Il est à noter qu'à cette période, de nouveaux quartiers sont construits à Oran, ils s'agit des Quartiers Neufs, avec la rue d'Arzew, l'avenue Loubet, ... etc. avec une activité marchande sur les terrains vagues ou les trottoirs.

Une décennie plus tard (1935), la ville continue d'évoluer et la municipalité française décide d'équiper les Quartiers Neufs (qui se sont développés d'une façon rapide en regroupant les structures administratives de la ville, les nouvelles constructions, avec un style architectural, la rue Larbi Ben M'hidi, la rue de Khémisti, le boulevard de la Soummam, ...etc.) de marchés qui seront utilisés par une population exclusivement européenne. Elle émet cette

³ Terme utilisé pour désigner les casernes s'occupant du transport militaire.

⁴ Adverbe, utilisé par R. LESPES, pour marquer l'empressement des français à voir à Oran un marché bâti couvert et leur manque d'adaptation à la structure du souk existant alors.

⁵ « *Marché volant* » : nouvelle désignation, relevée dans les lectures historiques et donnée par les français à un espace non bâti faisant fonction de marché quotidien extérieur, nous n'avons pas trouvé d'autres descriptions quant à la morphologie et le fonctionnement de ce type de marché. Mais tout porte à croire qu'il s'agit de marchés où toutes les marchandises sont étalées sur le sol et occupant les trottoirs s'ils existent.

⁶ Eugène CRUCK, Oran et les témoins de son passé, récits historiques et anecdotes avec plan de la ville, 1956, p. 44

⁷ Idem, p. 317.

décision en se basant sur le constat suivant : « Alors que les faubourgs de la ville d'Oran sont pour la plupart dotés de marchés, les Quartiers Neufs du centre bourgeois d'Oran qui comprend toutes les artères avoisinant l'Avenue Loubet, ne renferment aucun marché.⁸ » en parlant de marché couvert. En effet, le seul marché des Quartiers Neufs « se tenait, ..., sur la place Michelet dans des baraques construites par les marchands à même le terrain naturel »⁹

De même le quartier du plateau St Michel, ne renfermait pas de marché bâti, mais seulement « un ensemble de baraques lépreuses plus ou moins alignées et offrant un aspect des plus primitifs »¹⁰

Ces baraques étaient situées sur l'emplacement actuel du marché couvert qui n'était qu'un terrain vague.

En 1934, la municipalité n'acceptant pas une situation aussi "paradoxe" dans la répartition des marchés dans la ville d'Oran, "paradoxe" aussi, selon la municipalité française, sur les aspects esthétiques, les considérations d'ordre social, les raisons d'hygiène, envisage la construction de vastes marchés couverts à caractère monumental, et dans le cadre du projet de plan d'extension de la ville révisé en 1934, le conseil municipal d'Oran décide à cette date :

- la construction du marché Michelet, (élément de repère dans le tissu urbain de par son intégration à l'ensemble des grands équipements du centre ville, sa localisation (lieu de convergence de plusieurs flux) et sa forme monumentale.

- la construction du marché St Michel (élément de repère par sa proximité à la gare avec sa forme monumentale)

- l'agrandissement des lieux et construction du marché du faubourg d'Eckmühl, car ce dernier renfermait un espace sur lequel se tenait un marché quotidien, qui n'était pas bâti, mais seulement un ensemble de baraques.

⁸ "CHANTIERS", Revue illustrée des arts et de la construction en Afrique du Nord, Ed : Le journal général - Travaux publics et Bâtiment, Alger, 1937.

⁹ idem.

¹⁰ idem.

- Réalisation de la grande structure des Halles Centrales qui doit assurer l'approvisionnement de tous les marchés de la ville.

Tous ces marchés (Michelet, Saint Michel, Eckmühl et les Halles Centrales) sont construits vers 1935.

L'architecture monumentale des marchés de l'époque coloniale

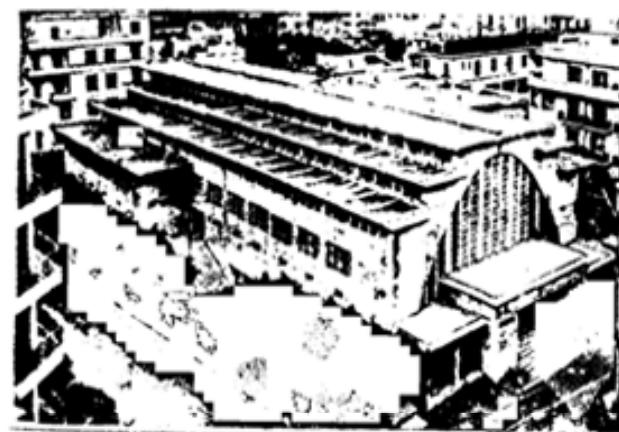
Le marché Michelet

Architecte Georges WOLFF.

Superficie : 1480 m²

Edifice construit entièrement en béton armé. La couverture est supportée par des arcs de grande portée : 18,50 m qui permettent de dégager l'espace intérieur.

Vue sur le marché Michelet¹¹



L'ossature du bâtiment est constituée par huit arcs de forme parabolique, en béton armé espacés de 7,60 m d'axe en axe.

¹¹ Source : CHANTIERS, Revue illustrée des arts et de la construction en Afrique du Nord, op.cit.

Les parois sont en voile mince en béton armé et en briques creuses. Le plancher du rez de chaussée comporte des dalles en béton armé.

Le bâtiment est composé d'un rez-de-chaussée supérieur, surélevé de 2,50 m, formant le marché proprement dit et un rez-de-chaussée inférieur de 4,10 m de hauteur sous dalle, dans lequel est aménagée la poissonnerie. Le reste de l'espace est resté non affecté lors de la construction ; « Il devait servir d'extension de la partie supérieure, si elle s'avérait insuffisante »¹².

Le marché est aussi équipé d'installations sanitaires (W.C toilettes, lavabos pour hommes et femmes), ainsi que de fontaines, postes d'eau et un bassin pour lavage.

Divers matériaux de construction sont utilisés :

La faïence blanche comme revêtement des boutiques de 3,60 m x 2,50 m et 2,80 m de haut.

Granito de mosaïque de marbre, pour le sol ; carrelages en carreaux de grès ; du marbre blanc pour les revêtements.

L'accès principal au marché se fait par un escalier de 4 m de large. Sur les côtés, sont aménagés des entrées de 3 m de large.

L'aménagement en escalier, suscite la question de l'opportunité de leur existence en rapport à la fonction du marché. A l'évidence, ils ne facilitent ni son accès, ni son approvisionnement. Il faut supposer que le problème ne se posait pas durant la période de réalisation du marché du fait que les colons devaient utiliser la main d'œuvre algérienne pour ce type de tâche pénible.

Sur la façade, nous avons l'utilisation de claustras, élément décoratif et technique permettant l'aération. Le marché Michelet est un projet architectural d'ordre monumental, qui est conçu, non seulement pour répondre à la fonction, mais pour exprimer un mouvement architectural et une technique.

¹² Idem.

Le marché du plateau saint Michel

Architecte Georges WOLFF.

Superficie : 1670 m²

Le marché est entièrement construit en béton armé.

Huit grands arcs espacés de 6,90 m d'axe en axe, de 19,60 m de portée et 14 m de flèche.

Les parois de cet édifice sont constituées en partie par un voile en béton armé et des murs en brique creuse.

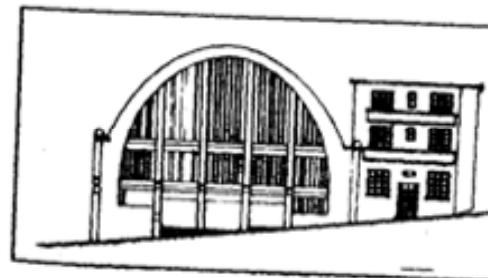
Les planchers sont en béton armé.

Ce bâtiment est constitué du marché proprement dit, d'un commissariat de police, et d'une poste avec logements de fonction. A proximité du marché existe une école. Cet ensemble d'équipements marque l'existence d'une certaine coordination dans la vision urbanistique de l'époque.

Les claustras permettent la décoration de la façade et la ventilation.

Comme le marché Michelet, le marché Saint Michel est équipé d'installations sanitaires et divers matériaux de construction sont utilisés.

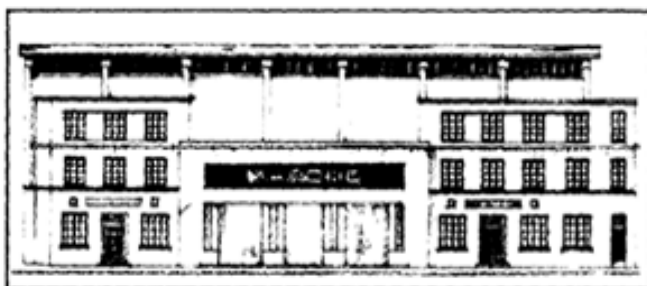
Façade ouest du marché Saint Michel¹³



¹³ Dessin repris à partir de photographie par l'auteur

L'étude des façades révèle l'existence d'un ensemble de principes de composition, tels que le rythme, l'harmonie entre les formes (l'arc et le cercle), la symétrie, principe d'ordre prédominant sur la façade principale, l'utilisation de la colonne, l'écriture sur la façade, avec des tailles différentes, de l'affectation des différentes parties du bâtiment (POSTES, MARCHE, COMMISSARIAT), ...

Façade principale du marché du Plateau Saint Michel.



Le marché St Michel est un élément de repère par sa proximité à la gare, et sa forme monumentale

Le marché des halles centrales

Les halles centrales dont l'emprise occupe un îlot, couvre une superficie de 26481 m² (147 m x 48 m) dont 7056 m² bâtie. Il s'agit du seul marché bâti de la ville d'Oran, possédant cette taille.

C'est un véritable enclos en superstructure avec poutres en plein cintre. Sa hauteur est de 21 m avec un sous sol de 5,70 m.

La bâtisse renferme une soixantaine de pavillons pour l'exploitation des marchandises divisés en emplacements attribués aux grossistes. Différents locaux sont affectés pour les services administratifs, des bureaux pour la gestion.

Les Halles Centrales sont un objet architectural qui s'organise symétriquement par rapport à un axe central. Il s'agit d'une parabole réalisée en voile mince en béton armé.

Le marché Michelet, le marché Saint Michel et les Halles Centrales sont des bâtiments conçus, pour exprimer une monumentalité et une technologie moderne.

Ces marchés, par leurs conceptions, sont des objets reconnaissables qui marquent le mouvement architectural de cette époque (1935).

Selon la théorie développée par Christian Norberg SCHULZ, un style ne se compose pas seulement de figures achevées. Il est aussi un langage formel auquel l'homme recourt pour concrétiser des totalités toujours neuves, permettant l'installation d'une situation qui est à la fois générale et liée à une époque

Dans les styles, certains éléments doivent avoir une signification générale tout en ayant des relations morphologiques et topologiques ainsi qu'une dimension de la présence (la présence humaine en tant qu'incarnation et admission).

Un style doit unir une expression architecturale monumentale et locale ou populaire. Autrement dit et selon Schulz, pour avoir un style architectural, il faut unir le monumental et le local.

Le monumental étant l'expression ou le mouvement architectural d'une époque donnée et le local ou le populaire étant, comme le définit VEDRINE¹⁴, une architecture moyenne ou typique de la région.

Dans ce contexte, un autre type de marché (semi couvert)¹⁵ dont le monumental et le local se distinguent. Ils sont l'expression d'une architecture qui se manifeste par l'utilisation de plusieurs principes et éléments, dont nous relevons :

¹⁴ Hubert VEDRINE, Mieux aménager sa ville, Ed : Moniteur, Paris, 1979, p. 13.

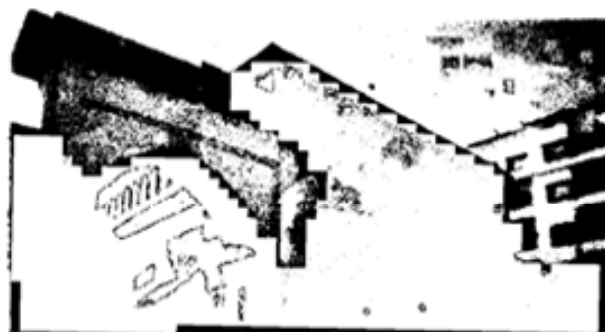
¹⁵ Les marchés semi couverts se présentent sous une structure généralement simple. C'est un ensemble de boutiques organisées autour d'une cour centrale.

- l'introversion
- l'utilisation de l'arc en ogive
- l'utilisation du moucharabieh au lieu du claustra¹⁶ du marché couvert.
- l'association de la colonne à l'arc.

Ceci de 1948 à 1962, dans le cadre de la promotion de l'habitat musulman, lorsque la ville s'accroît avec la prolifération de bidonvilles dans les faubourgs et aux limites de la ville.

Le marché Sidi Okba, semi couvert à caractère monumental est réalisé par la municipalité, en Août 1956, sur l'emplacement du marché forain ou "*en plein vent*" du champs de manœuvre, qui n'était fréquenté que par les populations "indigènes". Il compte deux cent stands ou petites boutiques. Cette nouvelle opération, menée par l'urbanisme français avait pour objectif d'urbaniser la ville d'Oran, changer son aspect et les pratiques de la population arabe installée à Oran. C'est aussi une manière de pouvoir maîtriser toutes les zones de la ville, les contrôler, connaître le nombre des marchands et les recenser.

Vue sur le marché semi couvert de Sidi Okba (Médina Djedida)¹⁷



¹⁶ La différence, entre le moucharabieh et le claustra, réside dans le type de motifs et l'agencement utilisés.

¹⁷ Source : L'auteur (septembre 1998).

Une certaine monumentalité est exprimée dans ce marché au style hispano - mauresque. Elle est donnée par la taille du marché. Ce marché se présente en un ensemble de boutiques organisées autour d'une cour centrale, qui regroupe d'autres boutiques en alignement.

Sur une aile de ce marché, se trouve un bâtiment organisé sur deux niveaux. Il est accessible par quelques marches, qui marquent l'entrée principale.

Ce bâtiment comprend une poissonnerie, le commerce de l'habillement, chaussure, ... etc.

Les façades sont composées suivant le principe de la symétrie, la répétition d'éléments en arcs rythmés.

Diverses transformations sont apportées actuellement au marché Sidi Okba depuis sa construction. Ces transformations ont permis une réorganisation générale du marché et l'ouverture de boutiques sur les façades extérieures, a permis la création de la rue commerciale.

En 1959, le plan d'urbanisme directeur du groupement d'Oran, initié dans le cadre du plan de Constantine, prévoit la réalisation de nouveaux quartier et des extensions en ZUP dans les zones Est de la ville.

A mesure que la ville change d'aspect, certains marchés couverts sont réalisés sur des emplacements qui étaient les lieux de l'activité marchande foraine. Ces réalisations, selon leurs formes et le type de marché conçu, suivaient la composante démographique de chaque quartier. L'étude de la répartition des marchés par rapport aux quartiers musulmans ou "indigènes, européens et quartier mixtes (1953-1961), montre que le marché couvert est situé exclusivement dans les quartiers européens, à savoir ceux du centre ville et des faubourgs proches, ainsi que les quartiers européens périphériques. Le marché semi couvert est une caractéristique des quartiers musulmans.

D'une certaine manière, la conception de l'espace marché a, par conséquent, renforcé la politique de ségrégation entre populations musulmane et européenne, développée par l'urbanisme colonial à Oran. "*Oran témoigne brillamment du succès de la colonisation urbaine en Algérie*"¹⁸

¹⁸ R. LESPES, op. cité, p. 474.

Les marchés de quartier

Les marchés de quartier, sont des marchés qui se caractérisent par leur ressemblance et ne présentent pas le même aspect monumental que les marchés précédents.

Ils sont conçus selon un modèle où les dimensions et l'organisation varient en fonction du site. Ils n'ont pas d'éléments de repère, ils sont inscrits dans un îlot avec des habitations et des boutiques.

Les principes de composition répondent à l'usage de la symétrie, et du rythme dans l'utilisation d'un ensemble d'éléments.

Utilisation des claustras pour la ventilation.

Le bâtiment présente une surélévation de la toiture et l'aménagement d'ouvertures pour l'éclairage.

Au lendemain de l'indépendance (1962), Oran est marquée par un ralentissement dans les constructions et peu de marchés sont réalisés. Seuls les marchés hérités de la période coloniale continuent de fonctionner et aucune modification majeure n'est intervenue concernant l'ensemble des structures commerciales, entre 1962 et 1974.

La période post coloniale est marquée par la construction du marché semi couvert, qui, architecturalement, est une enveloppe impersonnelle, qui joue le rôle de clôture. Les murs et les façades sont aveugles et les portes sont de simples trous.

Ces marchés ne sont conçus que pour répondre à la seule fonction d'usage et d'utilité et la fonction esthétique n'est pas prise en considération.

Tous les marchés existant à Oran en 1965, sont bâtis, soit couverts ou semi couverts, qu'il s'agisse d'une simple structure de forme primitive ou de grandes structures en béton comme les halles centrales, le marché Michelet ou celui du Plateau Saint Michel.

A partir des années 70, la ville réalise plusieurs Z.H.U.N.¹⁹ mais aucun marché, couvert ou non, n'est conçu dans la majorité de ces nouvelles zones. Durant cette période, se sont construits des "Souks El Fellah", espèces de grandes bâtisses en charpente métallique qui devaient fonctionner comme des super - marchés en conséquence à la révolution

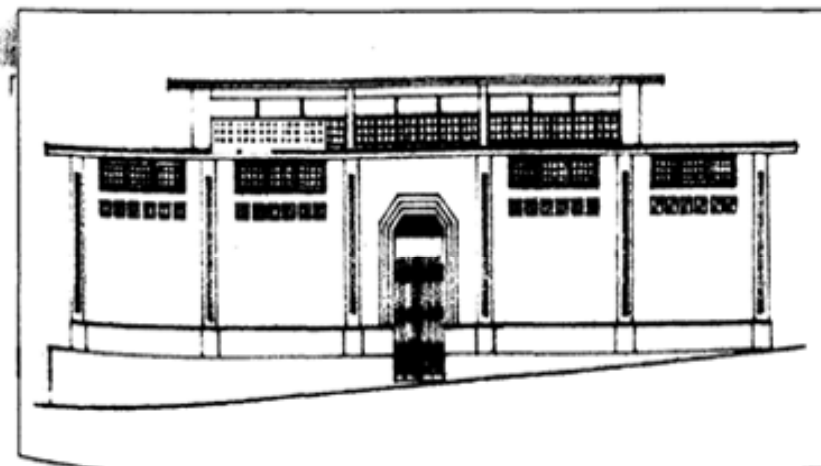
¹⁹ Zone d'habitat urbain nouvelle

agraire. Aujourd'hui obsolètes, ils sont peu à peu reconvertis pour répondre à d'autres fonctions.

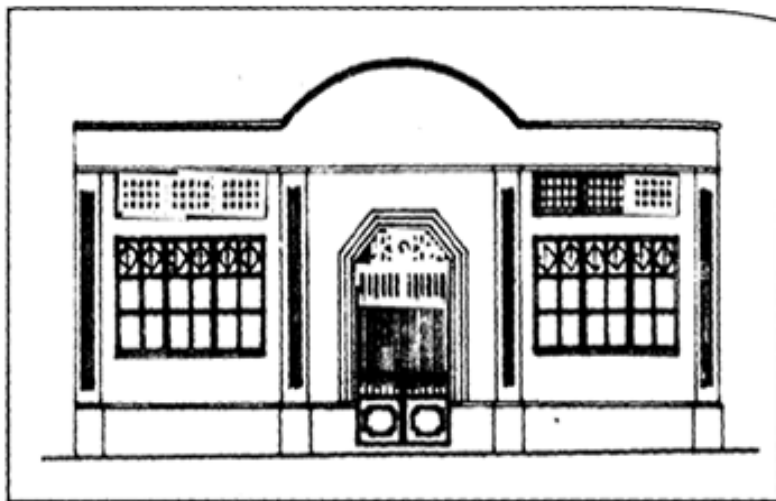
Façade du marché couvert de Gambetta



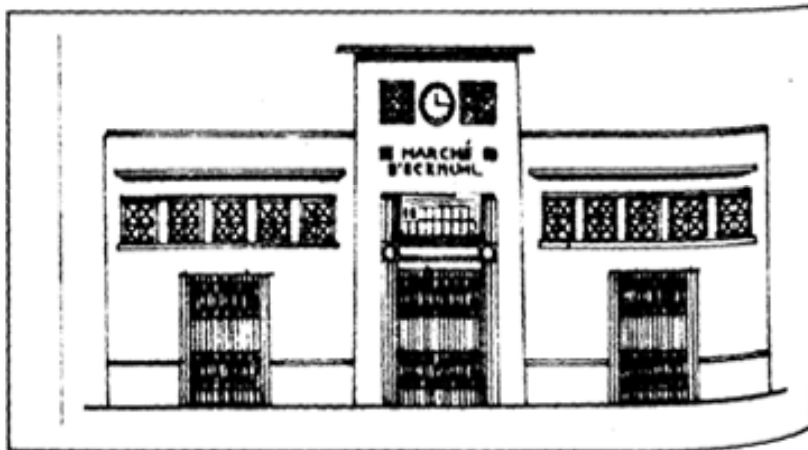
Façade du marché couvert Hanschoot



Façade du marché de Delmonte



Façade du marché d'Eckmühl



Conclusion

A travers les marchés, points forts de la structure et de la trame urbaines, se reflètent l'image et l'expression architecturale d'une ville.

L'étude des caractéristiques architecturales des marchés à Oran, a montré que, pendant la période coloniale, le bâtiment du marché a un style qui s'est dégagé par l'existence des deux expressions monumentale et locale.

Les marchés avaient pour rôle de véhiculer le mouvement architectural d'une époque par le biais d'un certain type d'organisation du plan, de principes de composition et l'utilisation d'éléments architectoniques et décoratifs, même si parmi ces éléments, il existait ceux dont l'utilisation ne rentrait pas en rapport avec la fonction du marché, comme les escaliers.

Le marché semi couvert, construit après l'indépendance est un bâtiment sans expression architecturale, ne répondant qu'à la seule fonction d'usage.

Actuellement, les nouvelles pratiques ont tendance à généraliser un nouveau type à savoir la rue marché et le marché en plein air.

Un recul dans le temps, nous a montré que le marché, après avoir été un espace extérieur, le plus souvent une place urbaine : la place du marché, élément structurant du tissu urbain, il devient un espace bâti, le marché couvert.

Ce dernier, dans sa première apparition a consisté à se construire à proximité immédiate des places de marché existantes dans le tissu de la ville, [dont certaines dataient de l'époque espagnole et turque] et déplacer l'activité marchande, d'un espace extérieur non bâti vers un espace intérieur clos.

Actuellement, le processus inverse est en train de se produire par le déplacement de l'activité de ce marché bâti, vers un espace extérieur, une rue ou place attenante au bâtiment.

Le marché couvert existait dans les quartiers européens. Le marché semi couvert caractérisait les quartiers musulmans. Le marché joue un rôle important dans la perception des espaces de la ville. La qualité de son aménagement permet de construire une image de la ville ou d'un quartier. Pour rejoindre les préoccupations des urbanistes, tels que C. SITTE, K. LYNCH, ... le marché ne doit pas répondre au seul besoin de son utilité

fonctionnelle mais doit prendre en charge l'aspect qualitatif d'un lieu, de son histoire, de ses pratiques culturelles et de ses valeurs autant architecturales que paysagère notamment en site méditerranéen où les activités de plein air, occupent une place importante.

Bibliographie

- Robert TINTHOIN, L'Oranie, sa géographie, son histoire, ses centres vitaux ; Ed : L. FOUQUE ; Oran, 1952
- Henri - Léon FEY, Histoire d'Oran, avant, pendant et après la domination espagnole, Ed : Adolphe Perrier, 1858
- René LESPES, Oran, étude de géographie et d'histoire urbaine, Coll. Du centenaire d'Algérie : 1830-1930
- Eugène CRUCK, Oran et les témoins de son passé, récits historiques et anecdotiques avec plan de la ville, 1956
- "CHANTIERS", Revue illustrée des arts et de la construction en Afrique du Nord, Ed : Le journal général - Travaux publics et Bâtiment, Alger, 1937.
- Hubert VEDRINE, Mieux aménager sa ville, Ed : Moniteur, Paris, 1979

Intégration des quartiers anciens dans la ville. Morphologies sociales et formes urbaines. Cas de l'Algérie.

Fatima TAHRAOUT*

Introduction

De prime abord il convient de préciser que le concept du quartier ancien n'a pas beaucoup évolué en Algérie et même en France d'ailleurs où certains réfutent que ne soit considérés comme tels que les quartiers antérieurs au XIX^{ème} siècle seulement¹. Par contre le concept de patrimoine a beaucoup évolué depuis quarante ans en France où il constitue désormais un élément incontournable de l'aménagement et participe pleinement de la démarche de développement durable². De la protection ponctuelle on est passé dans ce pays à la gestion globale. Ainsi la reconquête des quartiers anciens dégradés a contribué à leur revitalisation et valorisation.

Pierre Prunet, architecte en chef des monuments historiques, cité Par François Le Blanc Directeur du Secrétariat international de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites)³ dans sa Conférence annuelle de l'API⁴ à Québec en 1980 sur le

* Communication présentée au colloque - La ville sur la ville, 20, 21 et 22 mars 2003 à Fès.

** Enseignante- chercheur- Département de géographie université d'Oran-Es-sénia, Chercheur associée au CRASC.

¹ Les pays européens semblent avoir des positions différentes quant à l'introduction de l'architecture contemporaine dans les quartiers anciens.

² La récente loi SRU le place parmi les objectifs des documents d'urbanisme qu'elle vient de redéfinir.

³ C'est l'organisation internationale, une organisation internationale non-gouvernementale permanente chargée de promouvoir à l'échelle mondiale l'étude de la conservation et de la mise en valeur des monuments et des sites. Pour étendre son action, l'UNESCO fait régulièrement appel à plus de 450 organisations internationales non-gouvernementales.

⁴ L'API, l'Association pour la préservation et ses techniques (non gouvernementale).

thème « quelques aspects de la problématique internationale, de la conservation des quartiers anciens » disait déjà en 1975 : "qu'il y avait encore beaucoup à faire pour sauvegarder dans chaque pays l'immense richesse d'un patrimoine de plus en plus menacé et que ce serait se leurrer que de considérer les résultats obtenus avec autosatisfaction, car l'action à entreprendre ne faisait que commencer".⁵

Aborder la question de l'intégration des quartiers anciens en Algérie, c'est aborder celle des villes pré-coloniales pour ce qu'elles véhiculent de symboles culturels et identitaires⁶, qui ont subi les contre coups des changements politiques et économiques du pays. Leur dépréciation qui a entraîné leur dégradation renvoie d'emblée à la politique culturelle du pays. Car leur sauvegarde, même si elle comporte d'importants aspects économiques et sociaux, n'en demeure pas moins un acte culturel.

Un certain nombre de monuments et sites archéologiques ont été classés patrimoine historique et culturel à l'échelle internationale et nationale mais peu de cités anciennes ont pu l'être. Ainsi parmi les sept sites classés patrimoine mondial dont cinq relèvent de l'UNESCO figure une seule cité ancienne, la Casbah d'Alger et la vallée du M'Zab avec sa pentapole. Les autres sont essentiellement des sites archéologiques comme le site médiéval de Kalâa des Béni Hammed, les sites antiques de Tipaza,

⁵ Le bureau des secteurs sauvegardés est chargé de la mise en œuvre de la loi dite « Malraux » du 4 août 1962 relative à la protection et la mise en valeur d'ensembles bâtis d'intérêt historique ou esthétique. Les missions du bureau sont de promouvoir la création de « secteurs sauvegardés » au sein desquels sont élaborés, sous l'autorité de l'État, des documents réglementaires de gestion : les « Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur ». Le bureau assume, pour la mise en œuvre de cette loi, une compétence directe au nom du ministre chargé de l'architecture (le ministre de la culture et de la communication), cette compétence est par ailleurs partagée avec le ministre chargé de l'urbanisme. 95 centres urbains et quartiers anciens sont ainsi protégés aujourd'hui concernant des villes de toutes tailles et de nature très différente depuis la cité médiévale jusqu'aux quartiers du XIX^{ème} siècle.

⁶ pour éviter l'amalgame entre culture et colonisation, les quartiers les plus anciens de la période coloniale dont ceux qui constituent des musées architecturaux à ciel ouvert sont qualifiés de vieux bâti, notion neutre pour les dissocier des premiers.

de Djamilia dans la wilaya de Sétif et celui de Timgad dans la wilaya de Batna⁷. La difficulté de classement des villes anciennes est en fait imputable à la méconnaissance des villes et de la vie urbaine pré-coloniales. A la veille de la colonisation française 90% de la population était rurale et les différents chercheurs qui se sont penchés sur la question relative à l'urbanité des villes pré-coloniales ne s'accordent pas sur les critères de cette urbanité. Devant l'absence de symboles forts (places publiques, espaces collectifs...)⁸, certains chercheurs contestent l'existence de véritables « cités ». Nombreuses sont celles en effet qui ont commencé à périr bien avant l'arrivée des français. Avant la conquête, certaines ont été détruites pendant les batailles puis reconstruites par les nouveaux conquérants pour asseoir leur autorité comme en témoignent les écrits de Jean Léon l'Africain par exemple dans la quatrième partie de son livre « Description de l'Afrique », et à l'arrivée des espagnols au début du XVI^{ème} siècle, la plupart des habitants ont fui leurs villes qui furent réappropriées, reconstruites ou modifiées totalement ou partiellement par les différents occupants espagnols puis français. L'historien Mahfoud Kaddache⁹ démontrent cette urbanité en utilisant comme critères pour le cas d'Alger l'existence d'équipements et de réseaux d'acheminement de l'eau potable et d'évacuation des eaux usées

⁷ Les deux autres sites ne relevant pas de l'UNESCO sont : La vallée du M'Zab et le parc National du Tassili

⁸ J. Valensi : Le Maghreb avant la conquête d'Alger, p.53 cité par R. Weexsteen dans son article : Aspects spécifiques de la recherche urbaine en Algérie. In « Formes de croissance urbaine au Maghreb, l'Urbanisation périphérique. Quartiers spontanés. Petites villes. Villes et régions. Villes et campagnes. Numéro hors série de la collection « Urbanisation au Maghreb » de l'E.R.A.706 -CNRS-Université de Tours, 1982, p.6.

⁹ Mahfoud Kaddache : « La casbah sous les Turcs » -Documents algériens « septembre 1951 cité par R. Weexsteen -p6 -op-cité

La médina authentique ne subsiste guère en Algérie que dans la vallée du M'Zab.

Aux villes pré-coloniales s'est juxtaposée à l'occupation française au noyau ancien ou centre traditionnel un centre européen moderne. Cette dualité a souvent nuit à l'intégrité de la ville traditionnelle qui a souvent fait l'objet de démolitions pour répondre à des impératifs administratifs et de circulation. Les changements politico-économiques pendant l'occupation et après l'indépendance ont porté atteinte d'une façon irréversible à l'organisation et cohésion sociales et au cadre bâti dans la quasi totalité des noyaux anciens des villes.

L'inégalité de la prise en charge de la question des quartiers anciens a hypothéqué dans bien des cas leur survie

L'état de décrépitude et de dégradation avancée de la plupart des cités anciennes en Algérie¹⁰ est imputable à la culture de l'espace à protéger qui est encore en balbutiement.

La sauvegarde, opération extrêmement onéreuse contrainst à une rigueur dans le choix des critères et des attributs. Bon nombre d'espaces ne réunissant pas assez d'attributs sont écartés d'emblée de cette compétition.

Au risque d'être schématique nous avons réparti les quartiers anciens qui sont en fait des cités pré coloniales en cinq grandes catégories à partir des critères historiques, socio-culturels et économiques :

A- Une catégorie qui a préservé son intégralité morphologique et fonctionnelle et sa cohésion sociale constituée par les villes anciennes de la vallée du MZAB

B- Une catégorie de cités anciennes qui ont été réinvesties, cas très rares et dont la revitalisation relève de l'exceptionnel.¹¹

¹⁰ Sari Djilali : Les villes précoloniales de l'Algérie occidentale : Nédroma- Mazouna- Kalaa.SNED -Alger 1970 p.2-p.11 - p.32-p.49

C. Un seul cas, La Casbah d'Alger ayant réussi à sortir de l'anonymat, a bénéficié de financements internationaux pour sa valorisation et où s'affrontent des intérêts locaux..

D- Une catégorie de quartiers anciens (Médina de Tlemcen, de Constantine et certains Ksours) dont la morphologie sociale a été ébranlée d'une façon irréversible au courant des différentes phases historiques qu'a traversées le pays, font l'objet d'attention particulière de certains individus ou groupes dans le but d'un classement en tant que patrimoine historique et culturel condition sin qua non de leur réhabilitation morphologique.

E- Et enfin une dernière catégorie constituée de quartiers dont la vieille ville de Ténès par exemple et la plupart des ksours pour lesquels il n'a été défini aucune stratégie de sauvegarde et dont la dégradation avancée pour certains en a fait des zones sinistrées.

A- Les villes anciennes du M'zab, rares cas de villes ayant échappé à la déstructuration du tissu urbain et de la cohésion sociale

Bien que phagocytés par l'extension urbaine, les noyaux anciens des cinq villes de la vallée du Mzab s'individualisent encore. Leur originalité et leur intégralité sont jalousement protégées malgré l'effort d'uniformisation de la société civile après l'indépendance.¹² L'espace y est hiérarchisé selon le principe de l'espace public et privé. De nombreux chercheurs se sont intéressés à ces villes considérées comme modèle unique en Algérie dans la pérennité des centres anciens J.Bisson a analysé la composition urbaine, les activités, la morphologie de l'habitat et les types de modification des habitations et en a déduit que ces cas sont aussi riches d'enseignements que complexes à analyser. Les architectes ont

¹¹ D. Sari : La revivification et la reconstruction d'un espace historique : l'exemple de Honaine (Algérie). In « Actes du colloque de Taghit Espaces maghrébins : pratiques et enjeux -23-26 novembre 1987.

¹² J.Bisson op-cité p.31

trouvé dans le modèle d'es villes anciennes du M'zab une source d'inspiration¹³.

Le «pentapole M'zabite», est considéré comme unique spécimen de cités authentiques en Algérie. L'urbanité dans ces villes s'est construite dans une structure. La ville traditionnelle est une construction originale où «une organisation cloisonnante, contribuerait à l'énoncé final d'une totalité, d'une unité élaborée par la mise en relation de ses éléments. La collection des parcelles est transcendée par une instance qui a créé la ville»¹⁴.

L'atelier du M'zab a été créé dans le souci de préserver dans les opérations de rénovation de ces entités ; l'authenticité de l'architecture locale et de la composition urbaine. Les règlements d'urbanisme sont conçus dans ce sens. Ainsi, les équipements nécessaires ont été réalisés hors de l'enceinte du noyau originel de la ville.

L'activité dans ces noyaux s'apparente à celle des Médinas du Maroc¹⁵.

Ce qui rapproche ces noyaux anciens du M'zab des autres quartiers c'est la modification interne et l'usage des habitations. Ainsi nombreuses sont les habitations qui ont été reconstruites totalement en adoptant des modèles de conception interne de type moderne¹⁶.

¹³ Voir à ce sujet André RAVERAU, Le M'zab, une leçon d'architecture-Paris, Sinbad, 1981 -source considérée comme la plus remarquable par J.Bisson car elle prend en compte la globalité de la civilisation mozabite.

¹⁴ C.Bousquet : Mutations urbaines en Algérie, le cas de Béni Isguen au M'zab T3 Tour 1983.

¹⁵ J.Bisson op-cité p34

¹⁶ Voir à ce sujet -J.Bisson -op-cité p 38

Béni Isguen (Algérie) : la maîtrise de l'espace urbain (2)



Source : J. Bisson : Développement et mutations au Sahara Maghrébin
éd. CRDP Académie d'Orléans 1992 P. 33

B- Honéine une cité qui a ressuscité

Ancien débouché de l'or transsaharien et port actif de l'Etat Zianide de Tlemcen, ce port a périclité avec le changement dans le domaine de la navigation. Les voies maritimes en s'ouvrant au-delà de la méditerranée l'ont en fait marginalisé. Ce dernier fut détruit par les Espagnols de 1531 à 1534 comme la cité d'ailleurs qui est

resté inhabitée pendant quatre siècles mais sans perdre sa fonction commerçante qui se pratiquait dans les ruines

La cité a ressuscité pendant la guerre de libération nationale. Sous la contrainte les populations avoisinantes y ont été regroupées dans des conditions très pénibles pour être mieux contrôlées et qui ont eu tendance à l'abandonner une fois l'indépendance acquise.

Cependant, des facteurs exogènes ont encouragé une certaine réappropriation de l'espace et une fixité de la population dont le désenclavement de la cité avec l'ouverture de tronçons de routes la reliant à d'autres localités, l'électrification et également la revitalisation du port avec des offres d'emplois. Ainsi l'espace historique a été progressivement restructuré, et le lien entre cet espace et ses habitants se renforce.¹⁷

C-La Casbah, un quartier classé comme patrimoine universel et les difficultés de mise en œuvre d'une véritable réhabilitation.

La cité s'est constituée progressivement pendant la période turque autour de la casbah qui signifie citadelle. Peu à peu le terme engloba la cité elle-même. Les remparts qui protégeaient la casbah ainsi que le haut et le bas de la cité ont aujourd'hui disparu¹⁸. Des douze mosquées ne subsistent que neuf dont la mosquée Djamaa el-Kébir du XI^{ème} siècle. La citadelle qui abritait plusieurs palais

¹⁷ Voir à ce sujet l'article de Mr Sari Djilali dans *Espaces Maghrébins, pratiques et enjeux* -p.93-102.

¹⁸ En 1516, le corsaire turc Khaïr al-Din installe sa capitale à Alger. Il en fait une ville fortifiée en construisant d'imposants remparts, qui sont à l'origine de la Casbah. Six portes assurent la liaison entre la vieille ville, le port et le reste du pays. L'accroissement de la ville se traduit par un développement des espaces bâtis, notamment de maisons à étage. Même si, à l'époque, les Ottomans sont présents le long d'une grande partie du littoral algérien, le pouvoir turc intervient peu dans les affaires locales d'Alger. Le bey Khaïr al-Din fait prospérer la ville en combinant la force militaire et le développement du commerce. La ville est prospère jusqu'au XVII^{ème} siècle. Dans la ville se conjuguent alors les traditions turques et arabes.

résidentiels et édifices religieux où siégeait le pouvoir avant 1830, a fait l'objet depuis 1985 d'un vaste plan de restauration.¹⁹

La Casbah a perdu son lustre d'antan. A l'indépendance ses habitants l'ont abandonnée pour les quartiers libérés par les européens et furent remplacés par des immigrants ruraux (90% des habitants proviennent d'Azzefoun)²⁰. Il s'ensuivit un processus de dégradation du patrimoine immobilier à cause de l'incapacité des responsables à gérer d'une part le flux et d'autre part de l'absence de stratégies.

Les premières études pour la sauvegarde du site de la Casbah d'Alger sont conduites dans les années 1970. Un plan d'aménagement de la Casbah est mis en œuvre à partir de 1981. Il porte en particulier sur le bâti de la période 1816-1830 pour mettre en valeur la ville à l'époque de l'influence ottomane. Il a été notamment suivi d'un plan d'action-programme prioritaire en 1985 et d'un plan directeur d'aménagement et d'urbanisme en 1992. La Casbah a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial à la 16^e session du Comité, en décembre 1992²¹.

La Casbah s'étend sur 45 hectares et témoigne d'une forme urbaine homogène dans un site original et accidenté (118 mètres de dénivellation). La déclinaison va de 10 à 40 %. La richesse de la ville se traduit par les décorations intérieures des habitations, souvent ordonnées autour d'une cour carrée centrale. Les rues tortueuses et pentues constituent aussi un élément caractéristique de la vieille ville et qui sont hiérarchisées selon le principe privé-public. La rue est conçue pour sa fonction la plus limitée (passage et accès aux maisons mais ne permettent pas la motorisation. Par souci d'économie d'espace et de son exploitation maximum pour les constructions, les rues ont été conçues très étroites et sinueuses.

¹⁹ <http://whc.unesco.org/fr/news/9newsfr.htm#story3>

²⁰ Ichboubene Y. Les petites villes côtières face au tourisme de masse et à l'exode urbain après la dégradation de l'environnement urbain dans les grandes villes. Cas de la côte d'Azzefoun en Grande -Kabylie- comm. 128^{ème} CIHS Bastia-14-21 avril 2003.

²¹ Source: "Médinas : sauvegarde sélective de l'habitat traditionnel, La Lettre du patrimoine mondial (Centre du patrimoine mondial de l'Unesco), no 9, décembre 1995.

Ceci permet une bonne ventilation, une protection contre l'ensoleillement et le vent.

Cependant le climat interne des habitations s'est fortement détérioré à la suite de l'édification pendant la période coloniale à la place des habitations de la basse Casbah de grands immeubles qui font écran à la mer. La diminution de la ventilation a considérablement accentué l'humidité à l'intérieur des habitations qui s'est surajoutée à celle provoquée par les infiltrations des eaux usées²² et celles des pluies d'où l'adhésion de certains propriétaires dans le cadre d'associations à l'idée de revendiquer la destruction de cet écran ou barrage à cette ventilation.

Actuellement le mouvement associatif tente de contribuer à la réhabilitation de la Casbah. Cependant les divergences entre les propriétaires des maisons (90%) qui veulent reconquérir leurs biens, les locataires et les indus-occupants et les pouvoirs publics sont autant d'handicaps à la mise en œuvre des opérations d'amélioration du cadre bâti. Dans le cadre de la coopération algéro-italienne, la Casbah a bénéficié en 2000 d'un don de l'ordre de huit milliards de liras italienne mais pour la Réhabilitation uniquement de la Citadelle d'Alger, comprise dans l'enceinte de la vieille ville avec comme interlocuteur le Ministère de la communication et de la culture.

²² Le robinet a remplacé le puits et les tâches ménagères qui se déroulaient près du puits sont désormais effectuées à grande eau partout dans la maison causant des infiltrations des eaux usées qui détériorent les murs.



Carte réalisée par Ali Amara Malik : Les maisons de la Casbah d'Alger.

D- La ville historique, ou médina, un patrimoine historique en péril

La médina n'exerce plus les mêmes fonctions. Elle ne supporte plus le poids de la dualité que lui a imposé le centre colonial conçu selon des normes urbanistiques adaptées aux exigences d'une économie moderne. En conséquence, elle est prise en aversion

par sa propre population et ne suscite qu'un faible intérêt quant à sa réhabilitation (Brikci 1994).

De la plupart des médinas ou villes pré-coloniales ne subsistent que des pans d'enceintes ou quelques éléments d'édifices religieux notamment.

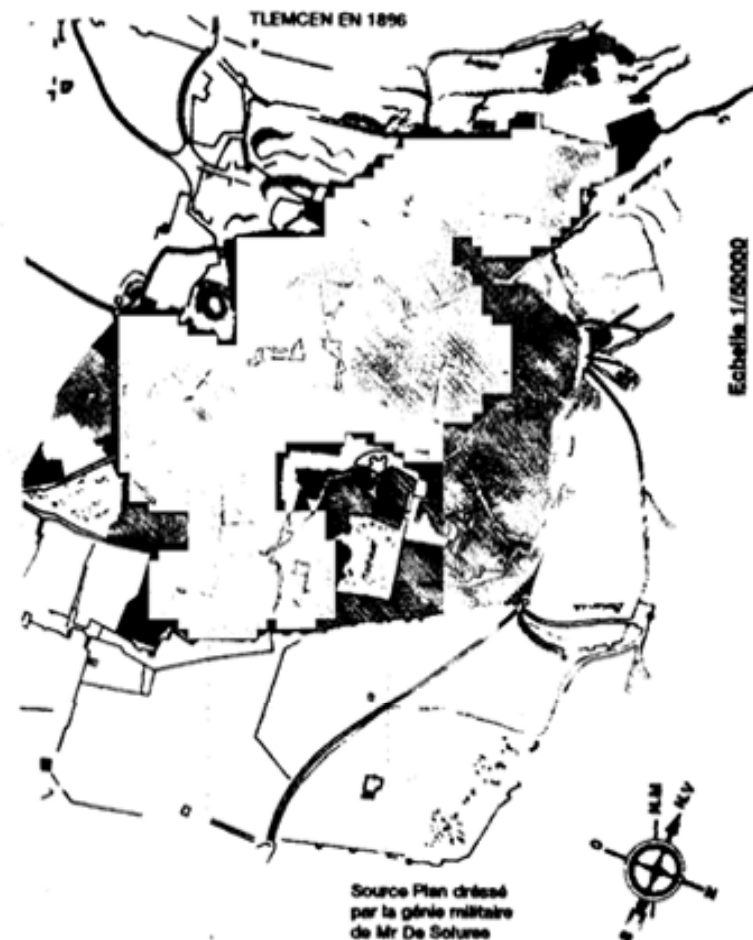
Quant à celles qui ont « survécu » comme Tlemcen et Constantine, elles font l'objet de propositions de classement pour bénéficier de programmes de réhabilitation ou rénovation conditionnée siné qua non de leur valorisation.

Ces tissus urbains traditionnels sont des tissus urbains serrés, aux ruelles étroites avec très peu d'espace libre (derb et impasses), à tracé non géométrique et dont bon nombre a été obstrué formant des impasses accentuant ainsi le caractère privatif de certains secteurs. Les constructions à deux niveaux au maximum avec très peu d'ouverture sur l'extérieur possèdent une cour à l'intérieur (Wast eddar), élément indissociable de ce type d'habitat qui constitue une extension des pièces d'habitation où se déroulent les besoins ménagers. Ces maisons sont totalement ou partiellement louées. Certains propriétaires cohabitent encore avec leurs locataires. La cour intérieure centrale perd ainsi sa fonction et sa vocation d'espace où toute la vie sociale et familiale se façonne. L'hétérogénéité socio-économique et culturelle des occupants d'une maison contribue ainsi au repli sur soi.

1- Le centre traditionnel de Tlemcen, une portion de ville ancienne en décrépitude

« La dimension de l'intervention coloniale dans le tissu urbain a été très importante. La ville pré-coloniale a été amputée d'une portion de son espace par le génie militaire français. De grandes percées furent effectuées : celle du Sud au Nord (rue Tidjani Damerdj) et celle d'Ouest en Est (Avenue Colonel Lotfi et rue de la Paix). La partie Nord-Ouest de la ville a été complètement détruite. Des rues publiques carrossables et élargies ont été effectuées. Les destructions et les restructurations consécutives réalisées par le génie militaire français ont largement perturbé la

morphologie et l'organisation traditionnelle de ce noyau urbain. La structuration de la trame urbaine d'une manière poussée et brutale a conduit tout logiquement à la modification notable de l'organisme urbain et a permis une redistribution de l'utilisation du sol et de son occupation. » Le centre de gravité a été volontairement déplacé (Brikci S.D 1992).



La configuration de la ville traditionnelle et la distribution des fonctions étaient largement le produit de trois éléments majeurs:

- la situation de la grande mosquée et le Méchouar. Ce lieu de culte constitue le centre de gravité de toutes les relations sociales et économiques.

- les enceintes de la ville qui jouaient un rôle de filtre urbain.

- l'alignement des voies de circulation traversant la ville d'Ouest en Est.

A chaque élément du tissu urbain correspondait une aire centrale commerçante. La structure radiale autour du centre avec des espaces relais cumulant les symboles religieux et l'activité commerciale spécialisée (Keissaria et souks linéaires représentés par des corporations de commerçants), contribuait à son dynamisme. L'ordre économique qui consistait en une organisation par corps de métiers ainsi que l'intégralité de la ville ont été rompus à l'occupation française et se poursuit jusqu'à présent.

Cet espace n'est plus un espace de convivialité mais plutôt un espace où les rapports de force régissent d'une manière concrète les mécanismes de la vie urbaine. Tout a été fait pour que l'homogénéité de cet espace central traditionnel et son emprise sur la région soient brisées.

Cet espace fut abandonné par sa population au lendemain de l'indépendance qui occupa les quartiers ex-européens et fut remplacée par une classe moyenne d'immigrants ruraux (artisans, ouvriers qualifiés et petits commerçants) qui sont restés longtemps confinés dans des zones marginales à cause de l'indisponibilité de logements dans les autres quartiers de la ville. Cette population n'a pas été en mesure d'assurer la survie des activités économiques et encore moins d'entretenir un patrimoine bâti à l'abandon, dont le complexe historique de Sidi Boumédienne.

Le centre ville de Tlemcen : Typologie et état du bâti



Source Enquête sur terrain 1990

La sous intégration accrue de certains secteurs est due essentiellement à la qualité immobilière et l'état de dégradation avancée des constructions de Derb. Et si l'eau ne manque pas car en général toutes les maisons possèdent un puits, elle est polluée par infiltration des eaux usées vu la vétusté du réseau d'égouts. Souvent, pour minimiser les dégâts de l'eau certains habitants ont recours à la condamnation de leur puits ce qui rend les habitants tributaire de l'organisme gestionnaire de l'eau... Les problèmes liés

à la difficulté d'évacuation de l'eau sont épineux. Ainsi à l'eau utilisée par les ménages mal évacuée se surajoute celle qui remonte à la surface par capillarité et celle des pluies. La défectuosité des canalisations d'évacuation contribue largement à la détérioration de la structure porteuse.

2-La médina de Constantine, un cadre bâti ancien en déclin

Comme la médina de Tlemcen, la vieille ville de Constantine a été conçue comme un tout indivisible. C'est une ville historique et un centre.

Le même phénomène de départ de sa population de souche vers d'autres quartiers libérés par les européens se produisit là aussi après l'indépendance. La vieille ville est laissée à la merci de nouveaux immigrants et une amorce de dégradation du bâti s'ensuivit ainsi que de toutes ses fonctions. Le centre de gravité s'est ainsi déplacé dans le quartier moderne qui le distend dans beaucoup de domaines. Le noyau ancien est excentré ce qui provoque son déclin. Le climat interne des habitation s'est détérioré, il est mal relié à tous les réseaux d'évacuation des eaux usées qui datent parfois de l'époque Romaine. C'est un quartier qui est devenu répulsif, la structure familiale s'est également disloquée.²³

²³ Benabbas Samia : Système d'interprétation et de traitement du patrimoine architectural- Inventaire comparatif et étude pour l'Algérie-Cas du « du Rocher » de Constantine - T.Magister - Université de Constantine - Institut d'architecture et d'urbanisme - juin 1988 p19



3-La vieille ville de Nédroma; le déclin probable d'une ville pré-coloniale

Le vieux centre de Nédroma constitué de trois entités Kherba, Sidi Abderrahmane et Béni Affane est méconnaissable. Sa détérioration est imputable « à la longue et grave crise qu'a connue Nédroma tout le long du XX^{ème} s » et l'exode rural massif dans les années qui ont suivi l'indépendance a eu raison de la morphologie du bâti²⁴. Sa saturation explique son taux d'accroissement annuel négatif (-2.8 %) entre 1977 et 1987. Désormais c'est vers les quartiers récents que se tournent les regards des habitants les plus nantis et qui louent leurs anciennes demeures pour en tirer quelques profits sans pour autant contribuer à leur entretien (un peu plus de 33% des familles sont locataires). Le statut de propriété pour près de la moitié des familles est très flou dans la mesure où un grand nombre d'entre elles ne possèdent pas d'actes notariés et pour les 16 % restantes elles vivent en copropriété ce qui inhibe toute volonté d'amélioration du bâti fortement, un peu plus de 20% seulement des habitations sont considérées en bon état. Le reste est majoritairement en mauvais état et même menace ruine pour près de 10%. La rotation dans ces habitations aggrave cette situation.

Les raisons de cette dégradation est exacerbée par l'humidité interne des pièces qui sont dans la plupart des cas poly-fonctionnelles. La préparation des repas dans des pièces non adaptées y est pour une grande part responsable.

En 1992 le taux de chômage de la vieille ville dépassait celui de la ville, 18.3% pour la première contre 16% pour la seconde. Le tertiaire contribue dans une grande part à la résorption du chômage au niveau de toute la ville car ce taux est en deçà du taux national.

²⁴ Sari D. : Les villes précoloniales de l'Algérie occidentale -Nédroma, Mazouna- Kalaa-SNEID 1970, p. 170. Op.cité.

Tableau n°1 : Nédroma : Structure de l'emploi selon les branches d'activités économiques.

Secteurs d'activité économique	1977 (1)	1987 (1)	1992(2)
Agriculture	0.7.3%	05.8%	05.4%
Industrie	17.6%	15%	21.5%
BTP	13.7%	05.2%	08.5%
AD+commerces+services	52.5%	56.7%	49.2%
IND	08.9%	17.3%	15.4%
Total	100%	100%	100%

Sources:1:RGPH -2 : enquête directe Khiaï M :mém Ing GAT -Univ. Oran 1993

L'emploi enregistre une tendance à la baisse dans certains secteurs comme l'agriculture et l'administration. Tandis que l'industrie et le BTP contribuent d'une façon instable à l'emploi

En 1992 le commerce et les services occupaient la proportion la plus forte ; un peu plus de 27%.

Tableau n°2 : Nédroma : structure socio-professionnelle en 1987

Désignation	% Chefs de ménages.
Cadre sup.	10.8%
Ouvriers spécialisés	9.3%
Fonctionnaire /administration	6.7%
Commerçants et prestataires de services	27.3%
Agriculteurs	3.6%
Trav. Temporaires IND	19.6%
Trav.saisonnier+aid/fam+comm.ambulant	21.6%
ND	1%
Total	100%

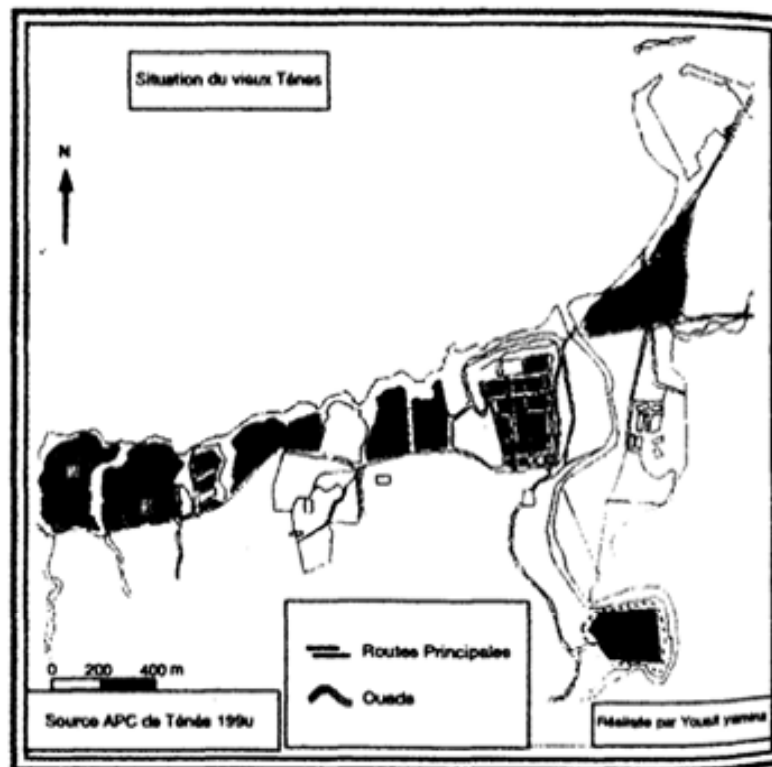
Source : Khiaï op.cité

Parmi les occupés 32.2% seulement travaillent dans la vieille ville et ce en exerçant des petits métiers et en tenant des petits commerces pour la plupart.

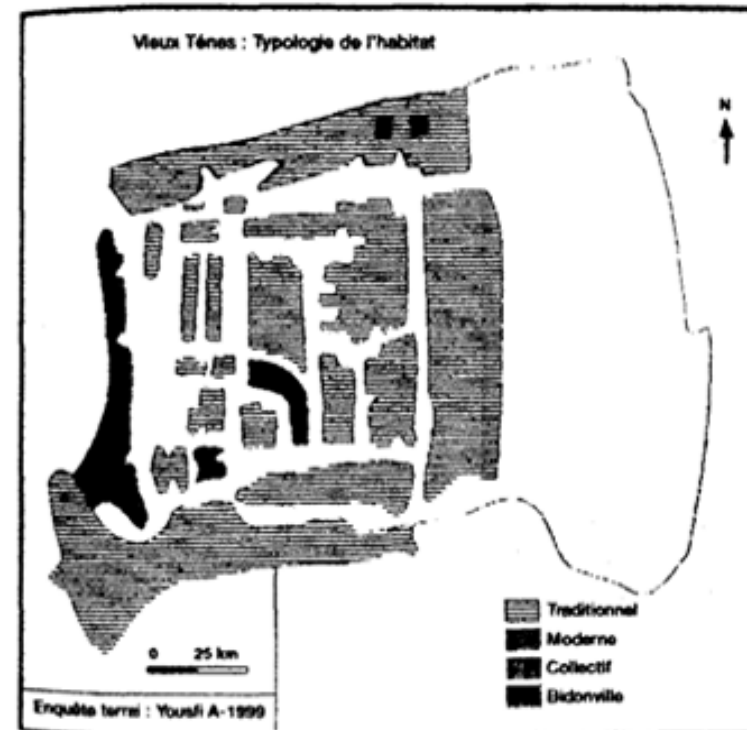
E- Des vieilles villes et ksours qui se meurent dans l'indifférence complète des concernés par la question de la protection du patrimoine

1-Le vieux Ténès à l'abandon

La ville de Ténès s'est développée hors des murs de l'ancienne qui ne constitue plus qu'un noyau excentré en voie de disparition, les priorités étant ailleurs.



La dégradation du bâti est due en grande partie au statut de copropriété. L'héritage familial est de ce fait mal géré et mal entretenu pour près de 36 % des habitations. Le statut de locataires dans près de 31% de l'ensemble contribue également à la déperdition de ce patrimoine.



Cependant le grand niveau de desserte des maisons en électricité (99.15%), en eau potable (94.87%) et la liaison au réseaux d'égouts (93.16 %) n'est pas un paramètre suffisant pour

une bonne intégration à la ville²⁵. Le cadre bâti même s'il connaît des améliorations dans des secteurs bien circonscrits, dans l'ensemble, il a tendance à se dégrader d'une façon irréversible.

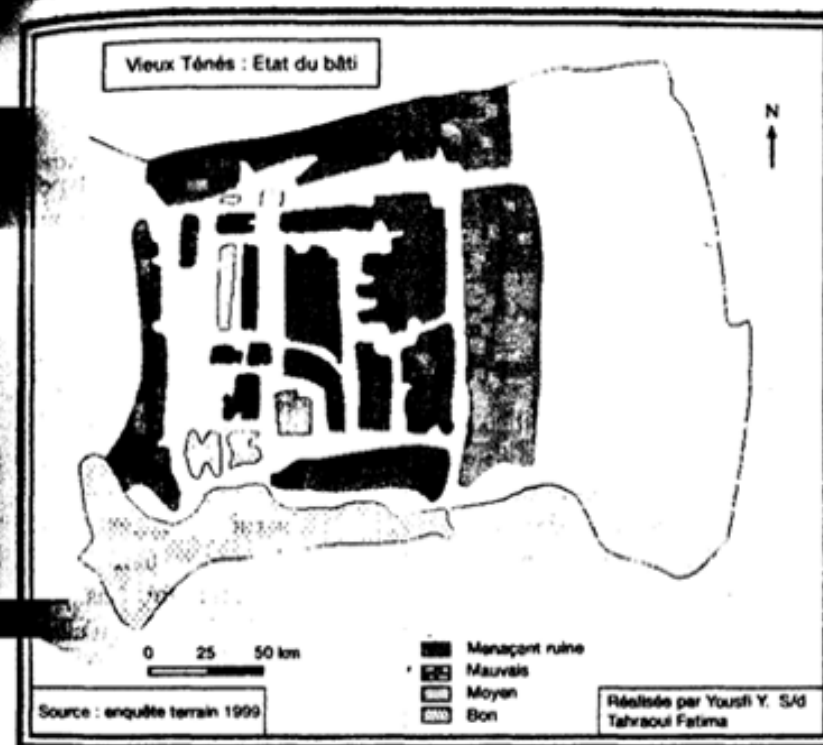
C'est une zone qui a eu tendance à se dépeupler entre 1966 et 1987 (le taux d'accroissement annuel étant passé de 4.70% entre 66-77 à -3.66 % entre 1977-1987) et a recommencé à se peupler légèrement depuis 1987. Le TAA étant passé entre 1987 et 1998 à 0.03 %. Ses occupants sont pour 50.30% des ouvriers spécialisés, pour 16.77% des cadres moyens de l'administration et le reste est constitué d'ouvriers non spécialisés et près de 10% travaillant dans le secteur agricole.

2- Oran deuxième ville algérienne

Il ne reste presque rien des tissus historiques anciens. Les Espagnols ont presque tout détruit lors de leur conquête de la ville en 1509 et un tremblement de terre en 1790 a eu raison du bâti édifié par eux. Par la suite et jusqu'en 1831, la ville fut reconstruite partiellement par les Turques et les Arabes puis par les Français qui la quittèrent progressivement pour s'installer sur le plateau de Kargentah

Il ne subsiste presque aucun vestige des remparts construits avec beaucoup d'ingéniosité par les Espagnols pour se protéger des attaques des tribus avoisinantes et pour dissuader leurs propres soldats de désert. Certains édifices religieux et militaires de l'époque espagnole, arabo-turque et françaises continuent encore à véhiculer ces séquences historiques contrairement au bâti à usage résidentiel qui a été investi après l'indépendance par une population n'ayant que vaguement une idée du cachet et du standing des lieux.

²⁵ Un peu moins de 2% des maisons seulement sont reliées au réseau de distribution du gaz de ville.



Ce bâti a subi conjointement aux aléas du temps, le désintéressement et le laxisme des occupants et des gestionnaires de ce patrimoine. Des pans entiers de la ville ont disparu et des efforts sont consentis actuellement pour préserver ce qui peut l'être en s'inspirant des techniques utilisées dans les pays expérimentés dans le domaine tout en essayant de concilier mode de rénovation et budgets alloués²⁶. Aujourd'hui, avec l'ouverture du marché, il est désormais possible aux bureaux d'études

²⁶ - Voir à cet effet la contribution de l'UNESCO à la sauvegarde du djebel Moudjadjo, le bois des Planteurs et la vieille ville de Sidi Houari - dans « prix Mélima Mercouri ». 2001- prix obtenu par le CRASC.

étrangers de soumissionner des projets de rénovation. Ainsi récemment, c'est un bureau d'étude français qui a été retenu pour l'élaboration du projet de rénovation de Sidi Houari.

3-Les Ksours, un patrimoine en dépréciation

Certaines parties du Sahara sont jonchées des restes de ce type d'habitat approprié au climat. Ces Ksours se construisaient là où l'eau était disponible et étaient abandonnés lorsque cette ressource venait à s'épuiser. Aujourd'hui la plupart de ceux qui ont survécu sont menacés de disparition pour cette même raison mais aussi à cause du type d'urbanisation moderne stéréotypé qui propose des habitations avec des éléments de confort modernes. Les quelques Ksours qui ont conservé une partie de leur habitat traditionnel comme Boussemghoun, Ghassoul et Sfisifa dans la wilaya de Nâama ont pu bénéficier de programmes de réhabilitation. L'écrasante majorité des Ksours tombent en ruine car dépréciés par leur habitants. Les habitations des ksours sont transformées en entrepôts ou en écuries car elles ne présentent pas les commodités tant prisées par les nouvelles générations et qu'elles trouvent dans les nouveaux logements de type collectifs ou individuels des différents programmes dont ont bénéficié les villes. Cependant construits avec des matériaux bon marché et non conformes au contexte climatique ces logements nécessitent de grosses dépenses en matière de climatisation.

Les Ksours de Reganne par exemple sont en train de perdre leur population de souche d'une façon irréversible.

Tableau n°3 : Regane ; Evolution de la part de la population des Ksours

Années	1966	1987	66-87
Ksours	53.76%	39.7%	10.83%
Extensions nouvelles	46.24%	60.3%	17.35%
T.ville Régane	100%	100%	14.26%

Source : Ksassi S. : Transformations urbaines récentes des villes Sahariennes ; cas de la ville de Reggane dans le sud -ouest-mém. Ing-Etat -en géog.-Uni.d'Oran 1997 sous la direction de Tahraoui F.

Ce sont les jeunes qui quittent le foyer parental, ce qui signifierait une amorce de la déstructuration de la cellule familiale traditionnelle.

Ces Ksours sont mal intégrés à la ville de par la structure spatiale et leur niveau d'équipement. Dans les ksours de Régane moins de 5% des habitations sont raccordées au réseau d'évacuation des eaux usées

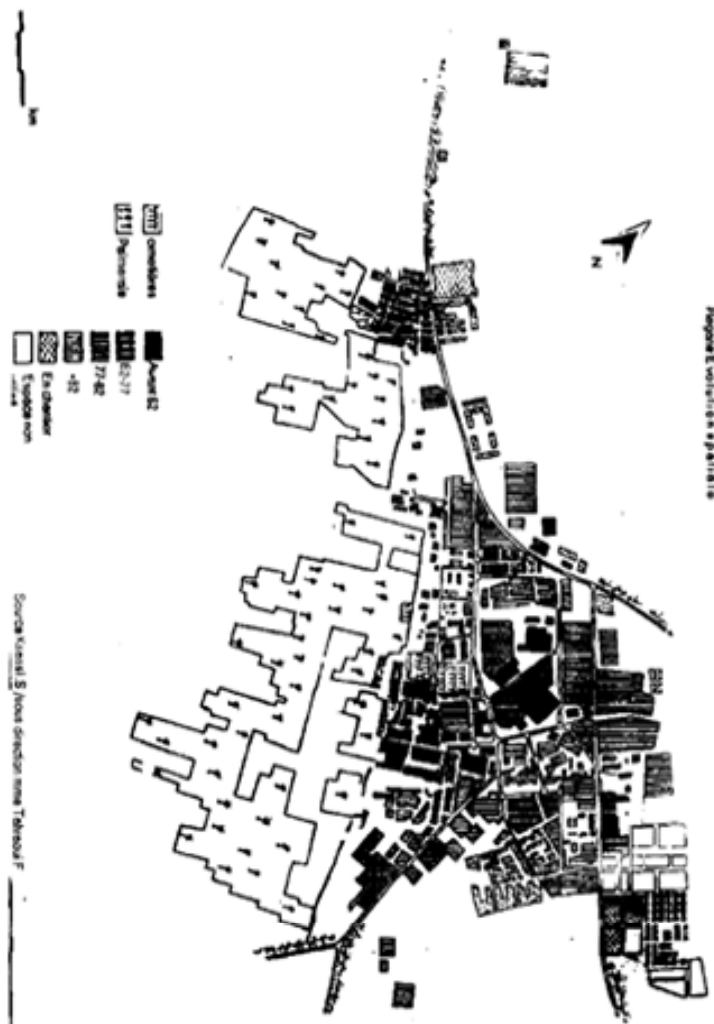
Les Ksours n'attirent plus autant les populations mais sont devenus plus répulsifs. Les ksours abandonnés du Touat où les maisons vétustes sont totalement rasées pour être reconstruite selon un plan moderne en adoptant le style avec couloir qui donne sur une cour à l'arrière de la maison. Les pièces donnant sur la rue sont destinées à des locaux commerciaux et des garages

Tableau n°4 : Regane, substitution du secteur tertiaire aux secteurs primaire et secondaire

	Ksours	Extensions	T.ville
Agriculture	8.5	0.55	4.46
Industrie	10.73	1.65	6.13
BTP	10.16	23.07	16.71
Tertiaire	70.62	74.73	72.70
Total	100%	100%	100%

Source Ksassi.S/ op-cité 1996 enquête terrain.

Ainsi le tertiaire contribue dans les Ksours comme dans toute la ville à la résorption du chômage dont le taux tend à la baisse passant de 46.6% en 1966 à 15.5% en 1977 à 32.2% en 1987 et à 28.48% en 1996.



Source: Auteur à partir de données de l'INSEE

Conclusion

Les centres historiques en Algérie ont souvent été négligés. La sauvegarde de ceux ayant gardé une certaine authenticité est tributaire d'une panoplie de critères que ne réunit qu'une minorité d'entre eux. Souvent paupérisés et insalubres, ils constituent des zones sinistrées difficiles à gérer.

Un grand effort est à faire dans le sens d'une meilleure lisibilité, d'une catégorisation et d'un classement qui nécessite la reconnaissance de la valeur des quartiers. Leur dépréciation a commencé bien avant l'indépendance et dans la majorité des cas ne sont considérés que comme des quartiers ordinaires nécessitant dans le meilleur des cas une restructuration pour une meilleure intégration au tissu urbain.²⁷ (la loi de 1967).

Références bibliographiques

- André Ravereau 1981: *Le M'zab, une leçon d'architecture- Paris, Sinbad, -*
- Benabbas Samia : 1988 ; *Système d'interprétation et de traitement du patrimoine architectural-Inventaire comparatif et étude pour l'Algérie- Cas du « du Rocher » de Constantine -T.Magister -Univ. de Constantine -Institut d'architecture et d'urbanisme -p19*
- Bensenan F. et Dahmani N. ; 1990 : *Organisation de l'espace et réhabilitation d'un centre historique, le cas de la médina de Tlemcen IGAT, Oran, 57 pages. (Mémoire de fin d'étude)*
- Bousquet M : 1983 ; *Mutations urbaines en Algérie, le cas de Béni Isguen au M'zab T3 Tours*
- Bisson. Jean : 1992 ; *Développement et mutations au Sahara Maghrébin. -éd. CNDP- Académie d'Orléans-Tours-*
- Daoud Brikci S: 1987 *Industrialisation et mutations urbaines en Algérie: le cas de Tlemcen; Thèse de 3ème cycle de Géog., Université de Paris I, 240 p*

²⁷ La loi de 1967 relative à la sauvegarde du patrimoine est complètement ignorée.

- Daoud Brikci S, Tahraoui Fatima : 1994 Aspects morphologiques et modifications d'usage du bâti en Algérie : cas d'Oran et de Tlemcen-Projet de recherche G 3101-04-92-Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique-
<http://whc.unesco.org/fr/news/9newsfr.htm#story3>
- Ksassi S. 1997: *Transformations urbaines récentes des villes Sahariennes ; cas de la ville de Reggane dans le sud-ouest*, Mém. Ing.-Etat-en géog.-Univ d'Oran S/dir. Tahraoui F.
- Mahfoud Kaddache : 1951 ; « *La casbah sous les Turcs* » -Documents algériens - septembre 1951 cité par R.Weexteen -p6 -op-cité : "Médinas: sauvegarde sélective de l'habitat traditionnel, *La Lettre du patrimoine mondial* (Centre du patrimoine mondial de l'Unesco), n° 9, décembre 1995.
- Pagand Bernard 1989 ; *Médina de Constantine : de la cité traditionnelle à l'agglomération contemporaine*, Thèse de 3ème cycle de Géog. , Poitiers, 312 p.
- Sari D. 1987 ; La revivification et la reconstruction d'un espace historique : l'exemple de honeïne (Algérie). In « *Actes du colloque de Taghit Espaces maghrébins : pratiques et enjeux -23-26 novembre 1987*
- Yousfi Y. 2000: *Les villes anciennes en Algérie : le cas de Ténés-mém-ing*, GAT-Université d'Oran Es-Sénia -s/dir Tahraoui F.